

MERCREDI 6 JANVIER 1993

No 35246 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Tribunal fédéral

Pascal Hêche ira en prison

Le Tribunal fédéral a tranché: Pascal Hêche, membre du groupe Béliet condamné à 22 mois de prison et à 240.000 francs d'amende par la justice bernoise pour avoir détruit la Fontaine de la Justice à Berne, doit purger sa peine dans le canton du Jura ou alors être remis au canton de Berne.

Page 5

Hockey sur glace

Un point dans les étoiles



Rien ne sert de courir... Vous connaissez la suite. Les Stelliens aussi, malheureusement les coéquipiers d'Endres (photo Impar-Galley) se sont laissés surprendre hier soir, qui, malgré une splendide réaction finale, ont dû s'incliner face à Yverdon. Encore un point perdu dans les étoiles.

Page 7

Canton de Neuchâtel

La politique des choix

A l'instar de 1991, la récession a profondément marqué le paysage économique du canton de Neuchâtel l'an passé, un constat qui obligera les autorités politiques à entreprendre une nécessaire réflexion sur le rôle et les tâches futurs de l'Etat. 1993 sera donc l'année des choix, parfois douloureux.

Page 11

Retour d'Iran de l'homme d'affaires suisse Hans Bühler

Innocence clamée

Après plus de neuf mois de détention en Iran, Hans Bühler est revenu hier en Suisse. A sa descente d'avion, l'homme d'affaires a déclaré que ses conditions de détention avaient été «difficiles mais correctes». M. Bühler a réfuté les chefs d'accusation retenus contre lui. Téhéran, qui l'accuse d'espionnage, de corruption et de contacts illégaux avec des militaires, n'a jamais officiellement fondé ces griefs.

Soumis à un régime alimentaire monotone, composé essentiellement de riz et de pommes de terre, M. Bühler affirme avoir perdu 30 kg au cours du premier mois d'incarcération. L'homme d'affaires était enfermé dans une pièce de deux mètres sur trois et ne disposait que de deux couvertures. Ce n'est qu'après trois mois qu'il a obtenu un lit, ainsi qu'un poste de télévision. Un réfrigérateur et des livres ont également été mis à sa disposition.

M. Bühler a été accueilli à Zurich par sa famille, des membres de son entreprise, ainsi qu'un représentant du Département fédéral des Affaires étrangères. Il aspire à la tranquillité et doit subir un examen médical. Hans Bühler, un spécialiste du co-

dage, a été mis en liberté provisoire lundi après le versement d'une caution par son employeur, l'entreprise zougoise Crypto. Cette dernière a refusé d'en dévoiler le montant, le qualifiant de «très élevé».

AUCUN CONTACT

Durant toute sa détention, il n'a eu aucun contact avec l'extérieur, hormis les onze visites de membres de l'ambassade de Suisse à Téhéran. M. Bühler a été soumis à des interrogatoires qui pouvaient durer de trois à cinq heures par jour. «De nouveaux chefs d'accusation étaient invoqués à chaque fois».

Dans ce contexte, il a qualifié de «pure invention» les accusations d'espionnage au profit de divers pays retenues contre lui. S'agissant du délit de corruption qui lui est également reproché, M. Bühler a indiqué qu'il avait effectivement fait don de l'équivalent de 150 dollars à un Iranien pour venir en aide à sa famille malade. En outre, il y a cinq ans, il a payé les 20 dollars de frais de taxi d'un de ses associés. Ce sont les seules sommes versées à des tiers, affirme-t-il.

Les contacts avec des militaires ont été des rencontres normales avec des gens connus par le biais de relations professionnelles. Quant à la consommation illégale d'alcool, M. Bühler a précisé qu'il connaissait les usages des pays islamiques. Peu avant son arrestation, il a bu un verre de vodka-cola, en compagnie de plusieurs personnes, dont douze ont également été arrêtées.



Hans Bühler

L'homme d'affaires a qualifié de «pure invention» les accusations d'espionnage au profit de divers pays retenues contre lui. (Keystone)

MISE EN SCÈNE

La condition posée par ses géoliers à la première visite de l'ambassade de Suisse avait été le tournage d'un bref film-vidéo. A cette occasion, M. Bühler a été invité à se montrer «à l'aise et naturel». Auparavant il avait reçu des menaces de mort, plus ou moins déguisées.

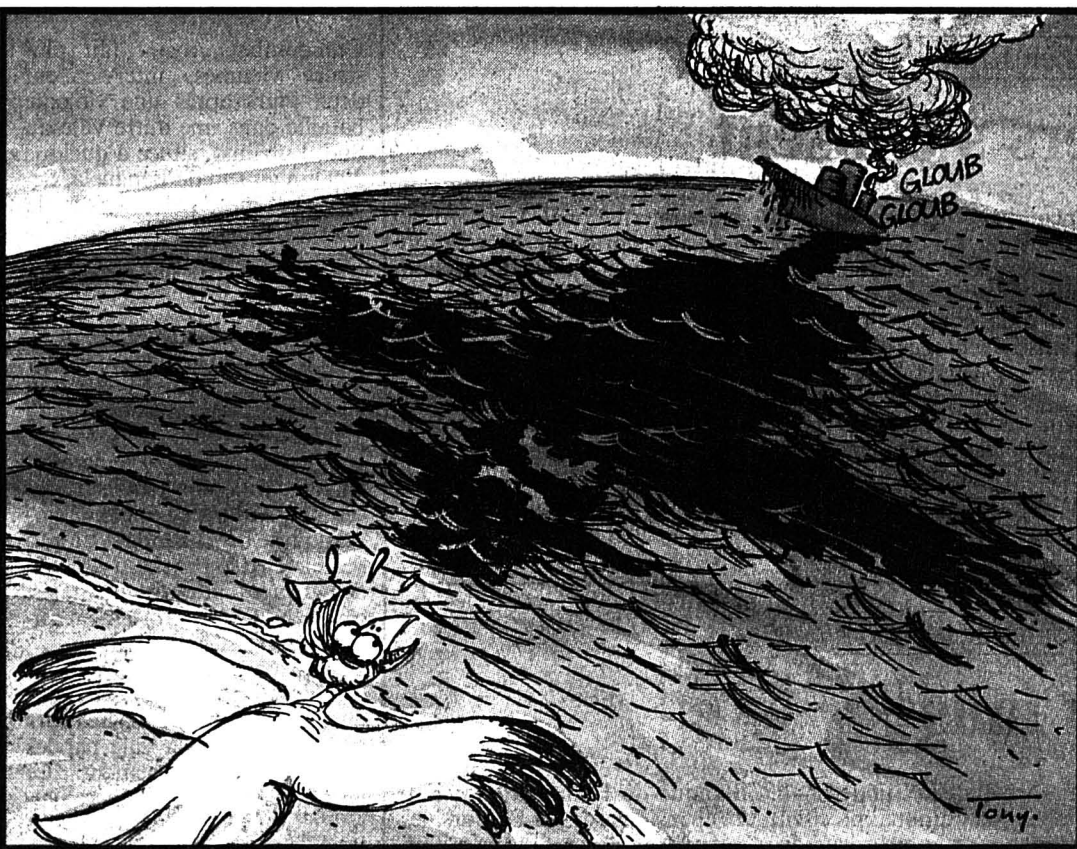
En dépit de sa mise en liberté, l'enquête se poursuit à Téhéran. Aucune date n'a été arrêtée pour le jugement du procès qui a dé-

buté il y a un mois. «J'ai toutefois obtenu l'assurance du président de la cour que je n'aurai pas à me rendre à Téhéran pour l'annonce de la sentence. Si je ne suis pas acquitté, mon avocat fera appel», a-t-il ajouté.

Depuis plusieurs années, Hans Bühler travaillait avec l'Iran pour le compte de Crypto. Ce dernier voyage de l'homme d'affaires aurait dû durer huit jours. Il avait alors eu de grandes difficultés à obtenir un visa d'entrée. (ats)

Un pétrolier s'échoue et du brut s'écoule sur les rochers

Menace sur les îles Shetland



Les îles Shetland, petit paradis pour les oiseaux au nord de l'Ecosse, sont menacées par une marée noire: un pétrolier libérien s'est échoué hier sur les rochers et du pétrole s'est échappé de sa coque.

Le «Braer» a dans ses soutes 85.000 tonnes de brut norvégien: la marée noire, si elle se poursuit, pourrait donc être parmi les dix plus graves de tous les temps - par exemple deux fois plus importante que celle de l'Exxon Valdez en Alaska en 1989.

C'est en fin de matinée que le bateau s'est échoué dans la mer du Nord au large des côtes de Quendale, une baie des Shetland bordée de hautes falaises située à 300 km au nord d'Aberdeen. Les 34 hommes à bord ont pu être évacués et quatre d'entre eux sont revenus pour tenter un remorquage du navire. Mais en raison du mauvais temps, la tentative a échoué.

● Lire en page 2

OPINION

Le DM trop lourd

L'année nouvelle est encore balbutiante que déjà les augures de l'économie disent qu'en 1992 c'était encore le bon temps!

La grisaille des incertitudes est pour beaucoup dans ce pessimisme dont il faut se garder du risque de contagion.

La vigueur d'une économie étant exprimée par la force de sa monnaie, on peut tenir pour positif le raffermissement du dollar, signe avant-coureur de la reprise américaine tant attendue. Mais alors, parallèlement, un léger effritement du deutsche mark doit aussi être tenu pour une indication de tendance et là, on s'enfoncé dans la grisaille.

L'économie allemande est en train de passer de la récession à la crise ouverte avec la prévision d'une croissance zéro, voire négative pour l'année qui commence.

Cette conjoncture défavorable va contraindre la Bundesbank à modifier sa politique monétaire et préférer une stratégie de relance au contrôle strict de l'inflation.

Le moyen d'action le plus rapide pour gérer un tel revirement porte sur une baisse des taux d'intérêt. Cette décision pourrait intervenir dans quelques jours ou quelques semaines, mais au plus tard à la fin du trimestre.

En effet, la Bundesbank ne peut pas maintenir sa politique de rigueur dans une conjoncture alarmante. La production industrielle et les commandes fermes sont en chute libre de plus de 10%, le commerce de détail souffre de la stagnation de la consommation et, plus grave que tout, le nombre des chômeurs va passer la barre des deux millions avant le printemps à l'Ouest et atteindre 1,2 million à l'Est. L'Allemagne n'avait plus connu une telle situation, 3 millions de chômeurs, depuis quarante ans.

Avec une inflation qui va passer à plus de 4% et l'augmentation du déficit budgétaire, le mark sera considéré comme surévalué sur les marchés des changes.

Ce sont surtout les prévisions à plus long terme de la dette qui préoccupent les autorités monétaires allemandes. Pour l'ensemble des administrations publiques, la dette atteindra près de 60% du PNB en 1995. Le service de cette dette va engouffrer à lui seul 20% des recettes fiscales en 1996.

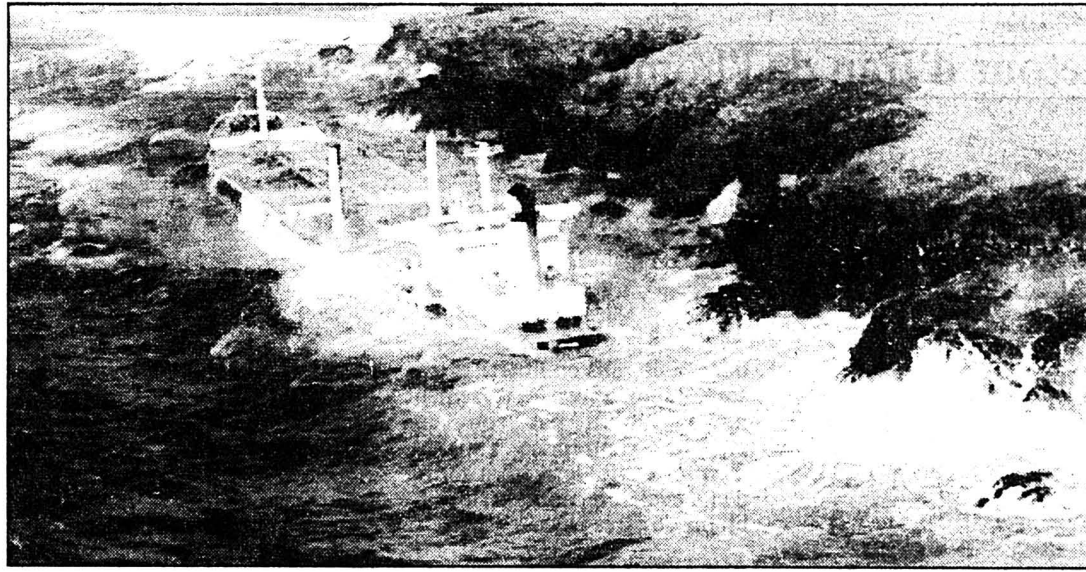
Le projet d'un nouvel impôt sur les revenus de 7% n'est pas de nature à calmer les esprits, alors que les représentants de 17 millions de salariés vont négocier cette année le renouvellement de conventions collectives.

Si l'avenir de l'Europe est lié à celui de l'Allemagne, ne faisons pas trop de projets avant 1994...

Gil BAILLOD

Un pétrolier libérien s'échoue: alerte à la marée noire

Les Shetlands en péril



Côte sud des Shetlands

Le pétrolier libérien s'est échoué à proximité d'îles considérées comme un paradis pour les oiseaux marins. (Keystone-EPA)

Un pétrolier libérien chargé d'environ 85.000 tonnes de brut s'est échoué hier sur la côte sud de la principale des îles Shetland, au nord de l'Ecosse. Une vaste opération de lutte contre la pollution marine a aussitôt été déclenchée. Le navire transporte deux fois plus de pétrole que l'Exxon Valdez, qui avait causé un désastre écologique en Alaska il y a quatre ans.

Les îles Shetland sont considérées comme un paradis pour les oiseaux marins, tels que les cormorans, les guillemots et diverses espèces de canards, qui descendent de l'Arctique l'hiver pour s'y abriter. Le pétrolier Braer s'est échoué dans la baie de Quendale, au pied de falaises, non loin d'une réserve ornithologique du sud de l'île principale, installée à Sumburgh Head. Son équipage, constitué de 34 hommes, a été évacué et est sain et sauf.

Depuis l'aube, le Braer dérivait dans la tempête, après avoir subi une avarie de moteur alors qu'il se trouvait à plus d'une quinzaine de kilomètres au sud des îles Shetland. Affrété par des sociétés basées à New York et Singapour, il venait de Norvège, où il avait chargé du pétrole destiné au Canada. Selon un membre d'équipage, la panne aurait été provoquée par de l'eau de mer entrée, à cause de la tem-

pête, dans les réservoirs de carburant.

Le capitaine du navire a cru dans un premier temps pouvoir réparer la panne, mais a dû se résoudre à abandonner le pétrolier alors qu'il s'approchait dangereusement de la côte, toujours poussé vers le nord par de très forts vents. Tous ses hommes ont été évacués par hélicoptères, après avoir vainement tenté d'ancrer le navire.

PLAN D'ALERTE

Deux remorqueurs envoyés sur place ont tenté d'éloigner des côtes le pétrolier à la dérive ou de le diriger vers une rive sableuse, mais leurs efforts ont également été vains.

Dès que le navire a heurté les rochers de la baie, du pétrole a

commencé à s'échapper du bateau, apparemment endommagé en-dessous de la ligne de flottaison. Des spécialistes de l'unité de prévention des pollutions marines du Ministère des transports sont immédiatement entrés en action, tandis que les autorités locales déclenchaient un plan d'alerte maximum, afin de tenter de limiter la marée noire.

A Brest (France), la directrice du CEDRE (Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), a estimé que le bateau perdait un millier de tonnes par heure.

Les spécialistes du CEDRE - qui sont déjà intervenus sur l'Exxon Valdez, lors de la guerre du Golfe et tout récemment à La

Corogne - estiment que d'ici deux à cinq jours, 30 à 40% du pétrole répandu dans la mer sera évaporé. Mais le reste se mélangera à l'eau de mer et sera très difficile à faire disparaître s'il n'est pas traité par des produits dispersants dans les trois premiers jours.

La société royale de protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds) a de son côté vivement réagi, en protestant contre le trafic d'un tel pétrolier, dont les soutes sont apparemment protégées par une coque d'une seule épaisseur, à proximité de réserves ornithologiques. «Ce n'est pas seulement un gros problème local, mais une question d'importance internationale», a estimé un porte-parole. (ats, afp, reuter)

Ex-Yougoslavie Bush hausse le ton

George Bush a déclaré hier que les Etats-Unis «réexaminent constamment leurs options» à propos de l'ex-Yougoslavie et n'excluent pas l'utilisation de la force contre les agresseurs serbes. Sur le terrain, un froid polaire s'est abattu sur Sarajevo.

«Notre évaluation de la situation en Yougoslavie pourrait bien changer en même temps que la situation change», a dit le président américain dans un discours à l'Ecole militaire de West Point.

M. Bush, la voix tremblante d'émotion au moment où il faisait le point sur les décisions militaires qu'il a eues à prendre pendant ses quatre années au pouvoir, a expliqué qu'il était tout aussi difficile de ne pas choisir l'emploi de la force que de la choisir.

La Yougoslavie pose un dilemme de cet ordre, a-t-il dit.

«Il y a d'importants intérêts humanitaires et stratégiques en jeu, mais jusqu'à maintenant il n'a pas été clair que la mise en œuvre de moyens de force limités» par les Etats-Unis et leurs alliés «pourraient avoir l'effet désiré, étant donné la complexité de la situation».

Toutefois, a ajouté M. Bush, les enjeux pourraient prendre de l'importance et le conflit pourrait s'étendre. L'administration américaine «réexamine constamment les options et consulte activement» ses alliés pour déterminer s'il faut arrêter les combats, protéger les opérations humanitaires et «priver les Serbes des fruits de l'agression».

PÉNURIES

Par ailleurs, avec la suspension des négociations de paix de Genève jusqu'à dimanche, les habitants de Sarajevo ont reporté leur attention sur les pénuries de vivres et de chauffage qui ont fait de nouvelles victimes. Des camions de l'ONU ont livré cent tonnes de bois de chauffage à la ville.

Le froid a tué lundi soir trois vieillards dans une maison de retraite de Nedzaci, un faubourg de l'ouest tenu par les Serbes. Dix personnes sont mortes en trois jours dans cet établissement privé de chauffage.

La situation militaire à Sarajevo était calme, en dépit de quelques tirs d'armes légères autour de Dobrinja et Ilidza à l'ouest, et à Rajlovac au nord-ouest. Dans le centre-ville, les francs-tireurs représentent toujours un danger permanent.

À BELGRADE

D'autre part, les deux coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie, Cyrus Vance et David Owen, auront aujourd'hui à Belgrade un entretien avec le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, a annoncé à Genève le porte-parole de la Conférence, Fred Eckhard. L'entretient avec M. Milosevic est d'autant plus important que l'homme d'Etat serbe apparaît comme un «élément-clé» dans le processus de paix, a indiqué Fred Eckhard. D'autant qu'il est «clair» que le gouvernement de Serbie apporte aux Serbes de Bosnie un appui «au minimum politique» et aussi «très probablement matériel».

(ats, afp, reuter, ap)

BRÈVES

Etats-Unis

Condamné pendu

Westley Allan Dodd a été pendu hier matin à la prison de Walla Walla dans l'Etat de Washington, le seul Etat américain à maintenir la pendaison dans son arsenal répressif. La dernière pendaison remontait à 1965. Westley Allan Dodd a été reconnu coupable du viol et du meurtre de trois jeunes garçons en 1989. Il a choisi la pendaison, l'autre possibilité dans l'Etat de Washington étant l'injection.

Procès Honecker

Président du tribunal remplacé

Les avocats de l'ancien dirigeant est-allemand Erich Honecker qui accusaient le président du tribunal berlinois où est jugé leur client d'avoir enfreint le code de la procédure judiciaire sont parvenus à le faire remplacer. Ils accusaient M. Braeutigam d'avoir enfreint le code de procédure en profitant le 21 décembre d'une suspension de séance pour leur réclamer de transmettre à Erich Honecker une demande d'autographe formulée par un juré.

Argentine

Un «nouveau» dinosaure

Le squelette d'une espèce de dinosaure carnivore jusqu' alors inconnue a été découvert dans le nord-ouest de l'Argentine par des scientifiques américains de l'Université de Chicago, a-t-on appris hier. Ce dinosaure était un animal nain, d'environ un mètre de long, pas plus grand qu'un gros chien. L'«Eoraptor», qui pouvait courir très vite, est l'ancêtre du dinosaure géant «Tyrannosaurus», le carnivore le plus vorace ayant jamais existé.

Asile en Allemagne

Nombre record de demande

L'Allemagne a enregistré un nombre record de demandeurs d'asile en 1992, avec plus de 438.000 demandes, soit 71,1% de plus qu'en 1991, a annoncé à Bonn le ministre allemand de l'Intérieur, M. Seiders. L'Allemagne, a ajouté le ministre, a accueilli 60% de toutes les personnes qui ont demandé l'an dernier l'asile à l'intérieur d'un pays de la CE.

L'Europe subit toujours les affres de l'hiver

Nouvelles victimes du froid

La vague de froid qui sévit sur l'Europe depuis plus d'une semaine persistait hier. D'autre part le bilan des victimes s'est encore alourdi. Il s'élève dorénavant à sept morts dans la péninsule tandis que dix personnes ont succombé en France.

Le froid et la neige ont provoqué d'importantes perturbations de la circulation et du tra-

fic aérien en Italie, notamment dans le sud du pays. Une épaisse couche de glace s'est formée sur les pistes de l'aéroport de Bari (Pouilles) qui a été fermé à plusieurs reprises ces dernières 24 heures.

Le froid a en outre fait deux nouveaux morts en France portant à dix le nombre des victimes en un peu plus d'une semaine. Un sexagénaire, sans domicile

fixe et sans travail, a été retrouvé au matin du jour de l'An sur un banc à Villefranche-sur-Saône (centre-est).

Un homme de 50 ans, employé dans un hôpital de l'est parisien, a pour sa part succombé à une hypothermie la semaine dernière après une chute de cyclomoteur. Les résultats de l'autopsie ont été connus lundi soir. (ats, afp)

Discussions intersomaliennes en Ethiopie

Les pourparlers s'enlisent

Les factions somaliennes réunies à Addis-Abeba n'ont pu trouver hier un terrain d'entente. Elles ont décidé de suspendre leur réunion jusqu'à ce matin. Mohamed Farah Aidid a critiqué l'ingérence de l'ONU ainsi que la composition de la commission chargée de préparer une conférence de réconciliation.

Le blocage est imputé par la majorité des factions à l'intransi-

gence du général Mohamed Farah Aidid, un des principaux chefs de guerre somaliens. Ce dernier a soulevé des objections quant à la composition de la commission chargée d'appliquer le cessez-le-feu et de préparer une conférence de réconciliation nationale. «En fait le général Aidid cherche à saboter la réunion car il ne veut pas de l'ONU mais des Américains en Somalie», a affirmé un haut fonction-

naire international. L'accord de principe porte sur la création d'ici un mois d'une commission chargée de faire appliquer un cessez-le-feu à travers le pays et la convocation d'une conférence de réconciliation nationale. Celle-ci pourrait se tenir en mars ou en avril. Cette conférence permettrait de former un gouvernement, qui demanderait immédiatement une aide internationale. (ats, reuter, afp)

Taux pivot entre le franc et le deutsche mark

Paris et Bonn unis

Alors que la spéculation menace toujours de contraindre la France à dévaluer, Paris et Bonn ont «réaffirmé», hier, que le taux pivot actuel entre le franc français et le mark allemand était «pleinement justifié par les données économiques fondamentales» actuelles. Dans un communiqué signé de la Banque

de France et de la Bundesbank, les deux institutions précisent qu'elles poursuivront «leur coopération étroite de manière à assurer le bon fonctionnement du mécanisme des changes au sein du Système monétaire européen».

Afin de renchérir l'argent emprunté par les spéculateurs, la

Banque de France a suspendu ses pensions sur 5 à 10 jours, les remplaçant par des prises en pension sur 24 heures dont le taux a été relevé de 10% à 12%.

Le mark a clôturé à 3,4102 FF. Il s'échangeait à 3,4140 FF pour un DM hier matin, contre 3,4160FF lundi. Le cours plancher est de 3,4305 DM. (ap)

Angola

Extension des combats

De violents combats ont éclaté dans la nuit à Benguela, port du sud de l'Angola, entre des rebelles de l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA) et la police gouvernementale, indique-t-on de source diplomatique à Luanda. Les observateurs en place dans la capitale angolaise s'attendent à une extension des hostilités.

Ces combats, ayant fait plusieurs victimes, interviennent deux jours après une violente bataille dans une autre ville du Sud, Lubango, située à quelque 200 km au sud de Benguela. Selon un diplomate, «c'est la guerre civile. On assiste, semble-t-il, à une offensive au coup par coup de la part du gouvernement».

Benguela et le port voisin de Lobito ont été le théâtre de violents combats entre l'UNITA et les forces gouvernementales pendant plusieurs jours en novembre. Une trêve fragile était en vigueur depuis le mois de décembre. Selon les milieux diplomatiques de Luanda, Lobito semble être le prochain objectif des troupes gouvernementales, car l'UNITA y est fortement implantée.

A Lubango, l'UNITA a déclaré lundi que 200 de ses hommes avaient été massacrés lors de la reprise de la ville par les forces du gouvernement. Le gouverneur de la province, Dumilde Chagas Rangel, avait parlé plus tôt d'incident isolé provoqué par les rebelles qui auraient perdu «pas plus de trente personnes». Mais d'autres informations émanant de milieux autorisés angolais ont confirmé que l'UNITA avait subi de très lourdes pertes. (ats, afp, reuter)

FRANÇOISE
Médium, 23 ans d'expérience. Vue à la télévision. Cartes, boule. Aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4

ÉMILIE
Voyant de père en fils. Cartes indiennes, boule. Aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

DÉCOLLEUR EXPÉRIMENTÉ, frontalier, grande expérience sur Tornos et numérique, cherche emploi.
☎ 0033/81 64 15 94
132-508005

ENTREPRISES OU PARTICULIERS, vous avez besoin d'un homme sérieux quelques heures par semaine pour toute sorte de travaux. J'étudie toutes propositions.
☎ 077/37 50 97
132-505838

offres d'emploi

Cherche **GOVERNANTE.** Ecrire sous chiffres V 132-733320 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

amitié, mariage

Jeune homme, 33 ans, désire rencontrer **JEUNE FEMME** de 25 à 40 ans, enfants bienvenus, pour fonder famille et mariage si entente. Romantisme, harmonie, tendresse sont mes atouts. Réponse assurée à toute lettre. Ecrire sous chiffres E 132-733319 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

divers

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78
470-106

BOURSE D'ÉCHANGE DE JEUX VIDÉOS, toutes consoles (Nintendo et Sega). Samedi 9 janvier de 9 à 12 heures. Inscriptions au 039/280 240 l'après-midi.
132-500502

à vendre

NATEL C, main libre. ☎ 039/28 43 71
132-508006

marché de l'occasion

A vendre **OPEL KADETT COMBI,** expertisée. Fr. 3200.-. ☎ 038/61 17 58
28-294

A vendre **VW POLO,** expertisée. Fr. 3400.-. ☎ 038/61 17 58
28-294

chambres à louer

A louer **CHAMBRE MEUBLÉE,** indépendante, confort. Centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 38 81
132-507945

immobilier

GARAGE à louer au Locle, Combe-Girard. ☎ 039/31 71 70
157-902056

A louer au Locle, centre ville, **APPARTEMENT ENSOLEILLÉ,** 4 pièces, cuisine agencée, confort. ☎ 039/31 80 68
157-902055

PLACE DE PARC dans garage collectif, Doubs 44. Libre tout de suite. ☎ 039/28 57 40, heures repas.
132-507997

A louer tout de suite, Chalet 18, La Chaux-de-Fonds, **PLACE No 32** dans garage collectif. ☎ 039/23 26 55
132-507992

A louer, La Chaux-de-Fonds, **LOCAL,** 95 m². Fr. 650.-, charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/23 75 55
132-507348

Le Landeron. A louer **STUDIO,** tout confort, avec balcon. Fr. 580.-, plus charges. ☎ 032/25 67 38 dès 18 heures.
28-505157

Les Ponts-de-Martel. **GRAND ET JOLI 2 PIÈCES,** cuisine agencée. Fr. 690.-, charges comprises et Fr. 130.- garage. ☎ 038/51 32 22
28-514248

A louer, La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT,** 3 pièces, libre tout de suite ou à convenir. Fr. 800.- plus charges; **APPARTEMENT,** 3 pièces, libre dès 1er avril. Fr. 700.- plus charges. ☎ 039/28 28 24
132-508003

Urgent! A louer au Locle, **APPARTEMENT 4 PIÈCES,** rénové, cuisine agencée, cave, bûcher, jardin. Loyer: Fr. 770.-. Premier mois gratuit. ☎ 039/31 38 62, privé. ☎ 039/32 15 55, prof.
132-507928

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Nous vous présentons des partenaires avec photos, qui, comme vous, recherchent sérieusement à ne plus être seul(e). Des centaines d'adhérents dans chaque canton. Discret, compétent, ... et avantageux!

Bon pour une documentation et **test gratuit**

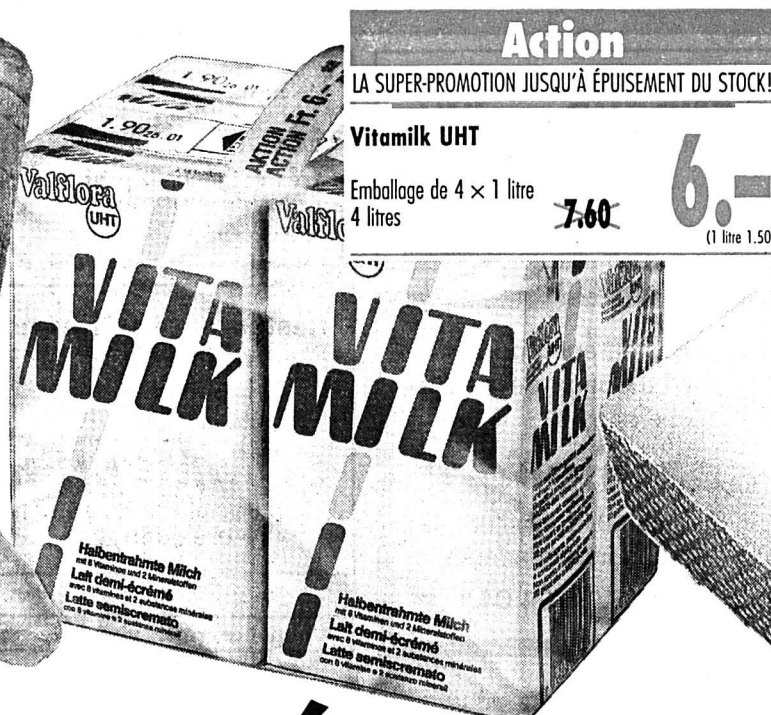
Nom, prénom _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____

... un professionnel à votre écoute 038 25 24 25
UNIS S.A. Pl. Numa-Droz 12 2000 Neuchâtel



Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 6.1 au 9.1

Carottes du pays
Le kg **1.50**



Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Vitamilk UHT
Emballage de 4 x 1 litre
4 litres ~~7.60~~ **6.-**
(1 litre 1.50)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 6.1 au 12.1

Gruyère la doux
Le kg ~~19.30~~ **15.50**

LA QUALITÉ EN ACTION



Action
du 6.1 au 12.1

Viande séchée des Grisons
1ère qualité au détail ou emballée sous vide
Les 100 g ~~6.85~~ **5.70**

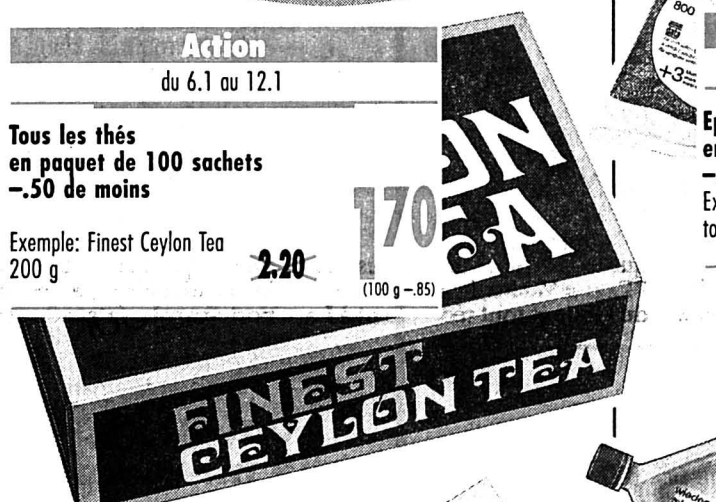


Action
du 6.1 au 12.1

Epinauds surgelés en portions en sachet de 800 g
-.70 de moins
Exemple: Epinauds hachés tout prêts, surgelés, 800 g ~~2.80~~ **2.10**
(100 g -.26,3)

Action
du 6.1 au 9.1

Bouquet de Hollande
Le bouquet **5.-**



Action
du 6.1 au 12.1

Tous les thés en paquet de 100 sachets
-.50 de moins

Exemple: Finest Ceylon Tea 200 g ~~2.20~~ **1.70**
(100 g -.85)



Action
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Toutes les pâtes dentifrice Candida
Emballage de 3 tubes
Candida Peppermint
Fresh Gel ~~6.80~~ **6.20**
Parodine



Action
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Toutes les pâtes dentifrice Candida
Emballage de 3 tubes
Candida Peppermint
Fresh Gel ~~6.80~~ **6.20**
Parodine

Action
du 6.1 au 19.1

Revitalisants textiles EXELIA et MIO SOFT
1.- de moins

Exemple: sac de recharge EXELIA revitalisant textiles 4 fois concentré, 2 kg ~~10.-~~ **9.-**
(1 kg 4.50)

Action
du 6.1 au 9.1

Pommes de terre Bintje
Le cobas de 2,5 kg ~~3.-~~ **3.-**
(1 kg 0.00)

MULTIPACK jusqu'au 12.1

Tous les produits pour le bain
-.80 de moins
Exemple: Bain-Crème FLAIR 700 ml ~~4.70~~ **4.70** au lieu de 5.50
A partir de 2 produits (100 ml -.67,1)

MIGROS

IMMOBILIER

À VENDRE terrain de 950 m²
à La Chaux-de-Fonds, avec vue, pour construction villa selon désir du preneur.
Ecrire sous chiffres T 132-733296 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

OCCASION À SAISIR!
A vendre à **SAINT-IMIER**
spacieux appartement de 3½ pièces, avec balcon

Conditions sans concurrence
Mensualité «Propriétaire»
Fr. 866.- + charges

UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE À UN LOYER
Profitez de cette «rare occasion»
☎ 032/91 25 45
28-440

LE LOCLE

IMMOBILIER

À VENDRE
MAGNIFIQUE DUPLEX DE 6 PIÈCES
au Locle.

Cuisine agencée, salle de bains-W.-C., W.-C. séparé.
Situation: rue du Progrès.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA,
avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

MEMBRE **UNPI**
132-12057

Monsieur V. Baldassari remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée, et leur informe que **LE KIOSQUE «LE LUX»** France 26 - 2400 Le Locle a été remis dès le 1er janvier 1993 à Mme et M. Charly Débieux, qui se feront un plaisir de vous accueillir.
157-902058

IMMOBILIER

Au soleil, au Locle
je loue mon PPE somptueux (maison de 4 appartements), neuf, 4½ pièces dont galerie, parc de 6000 m², libre immédiatement. Prix à discuter.
Ecrire sous chiffres 157-800992 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

OFFRES D'EMPLOI

PAUSE-CAFE
Av. Léopold-Robert 28
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

**serveuses
auxiliaires**

25 à 30 heures par semaine.
Congé le soir et le dimanche.
Entrée en service le 1er février.
Faire offres à Mme Zehnder au No
de tél. 039/23 27 24, ou se pré-
senter.

132-508016

Cherche

VENDEUR qualifié
si possible avec expérience.
Laiterie-Epicerie du Collège
Torrosantucci SA
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 24. 132-508004

Je cherche

femme de ménage
très soigneuse, pour ménage et
repassage. Avec permis.
☎ 039/28 59 15. 132-507991

Restaurant-Pizzeria
à La Chaux-de-Fonds
cherche

sommelière
sachant travailler de
façon indépendante.
☎ 039/26 04 04. 470-736

Restaurant Le Provençal
Place de la Gare
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

SOMMELIÈRE
Se présenter de 9 à 12 heures.
☎ 039/23 19 22. 470-745

L'annonce, reflet vivant du marché



PRECI-COAT SA

Active dans la recherche des traitements de surface décoratifs et fonctionnels, notre entreprise recherche un

technicien en électronique

pour l'entretien et la conduite de nos équipements de déposition sous vide par bombardement ionique et pour l'entretien de nos installations de galvanoplastie. Le candidat devra être au bénéfice d'un diplôme ET en électronique. Il devra posséder quelques années d'expérience en électronique digitale et analogique. Une expérience dans le domaine de la haute fréquence ou des techniques du vide serait un avantage.

Le candidat doit présenter un goût pour le dépannage et les travaux d'entretien. Il sera appelé à travailler en collaboration avec notre équipe d'opérateurs et de techniciens.

- Nous offrons:
- horaire libre
 - bonnes prestations sociales
 - salaire en rapport avec les capacités

Date d'entrée à convenir.

Veillez faire vos offres par écrit à PRECI-COAT SA, bureau du personnel, L.-J.-Chevrolet 19, 2301 La Chaux-de-Fonds. 470-550



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions

Pour une entreprise dynamique de la ville, nous recherchons une

SECRÉTAIRE

- Suisse ou permis C, 25 à 40 ans
- bonne maîtrise de l'anglais et connaissance de l'allemand
- expérience en milieu horloger et pratique des crédits documentaires
- au bénéfice d'une bonne présentation et d'un esprit d'équipe
- place stable et bien rémunérée
- entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Veillez contacter au plus vite M. Dougoud pour de plus amples informations. 470-176

Tél. 039/23 22 88



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise industrielle du Jura bernois, nous recherchons un(e) **technico-administratif**

- Exigences:
- homme ou femme, formation de base technique (dessinateur/trice) en micro-technique, technicien(ne), etc.
 - maîtrise de l'informatique tels que DAO, GPAO, etc.
 - maîtrise des langues françaises et allemande

Le poste:

- collaboration en exploitation GPAO, dessins de fabrication, assistance à l'assurance qualité, traductions techniques
- place stable, entrée en fonction tout de suite ou à convenir

N'hésitez pas à contacter M. Dougoud pour de plus amples informations. 470-176

Tél. 039/23 22 88

L'ASSURANCE DU SUCCÈS

Nous recherchons pour notre agence du Locle un collaborateur au service externe pour le suivi de nos clients actuels et futurs. Nous déterminerons tout d'abord de manière approfondie votre aptitude au service externe. Les connaissances professionnelles nécessaires vous seront ensuite données par une formation initiale, puis continue. Vous devez être enthousiaste et persévérant, sociable et convaincant, faire preuve d'initiative et de confiance en vous. Nous vous offrons l'appui de nos spécialistes pour la vente dans toutes les branches de l'assurance, une zone d'activité suffisamment grande et comprenant une clientèle importante, un revenu garanti et des possibilités de gain au-dessus de la moyenne, ainsi que les meilleures conditions d'emploi dans une équipe jeune et dynamique.

**COLLABORATEUR
AU SERVICE EXTERNE**

Faire offres manuscrites à:



AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS
AV. LÉOPOLD-ROBERT 60, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS,
OU APPELEZ DIRECTEMENT M. PIERRE BENOIT AU 039/231 231

28-430

Publicité intensive, Publicité par annonces

Pour assurer le développement et le renforcement de leurs équipes, nous recherchons pour le compte de nos clients:

- un ingénieur ETS en électronique (réf. ING)**
pour le développement de dispositifs de commandes
- quelques années d'expérience
- parfaite maîtrise de la langue allemande;
- un technico-commercial (réf. TC)**
bien au courant du marché des composants passifs et actifs électroniques
- quelques années de pratique
- parfaite maîtrise de la langue allemande;
- un(e) gestionnaire comptable (réf. COMPT)**
- bonnes connaissances d'informatique et des réseaux Novell
- quelques années de pratique
- anglais indispensable, allemand souhaité;
- un(e) employé(e) pour le service après-vente (réf. SAV)**
- connaissance des fournitures horlogères
- quelques années d'expérience
- anglais et allemand requis;
- un(e) employé(e) de bureau à mi-temps (réf. BUR)**
- bonnes connaissances de comptabilité et de secrétariat
- allemand indispensable.

Lieux de travail: La Chaux-de-Fonds, (sauf poste 2): Le Locle. Les candidatures détaillées avec documents usuels et indication de la référence du poste proposé, sont à adresser à:
A. S. M. - Active Sales & Marketing
Jambe-Ducommun 6a, 2400 Le Locle
qui garantit le traitement strictement confidentiel de tous les dossiers. 157-14235

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	328.—	332.—
Lingot	15.550.—	15.750.—
Vreneli 20.—	90.—	100.—
Napoléon	87.—	97.—
Souver new	113.—	123.—
Souver old	112.—	122.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3,50	3,60
Lingot/kg	167.—	181.—

Platine	Achat	Vente
Kilo	16.750.—	17.000.—

CONVENTION OR

Plage or	16.000.—
Achat	15.600.—
Base argent	220.—

INDICES

	4/1/93	5/1/93
Swiss Index	1242,52	1252,65
SMI	2117,70	2138,80
Dow Jones	3309,22	3307,90
DAX	1531,33	1556,42
CAC 40	1843,08	1846,41
Nikkei	16994,00	16842,50

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	4/1/93	5/1/93
Calida	940.—	960.—
Ciment Portland	1320.—	1340.—
Kuoni	22000.—	22000.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	199.—	190.—
Alusuisse p	416.—	418.—
Ascom hold. p	1250.—	1230.—
Baer hold. p	795.—	800.—
Bâloise hold. n	1575.—	1575.—
BBC IA	3580.—	3590.—
B. C. C.	780.—	790.—
Bobst p	2620.—	2620.—
BPS	720.—	—
Bührle p	365.—	369.—
C. F. N.	830.—	830.—
Ciba p	682.—	680.—
Ciba n	659.—	657.—
Ciba bp	656.—	651.—
Cortailod n	4100.—	4050.—
CS hold p	2150.—	2120.—
CS hold n	406.—	403.—
Elektrowatt	2270.—	2230.—
EMS-Chemie p	1785.—	1820.—
Georg Fischer p	640.—	645.—
Forbo p	1680.—	1675.—
Galenica bp	290.—	280.—
Holderbank p	517.—	522.—
Jelmoli	1010.—	1070.—
Landis n	465.—	490.—
Logitech	110.—	112.—
Merkur hold. p	245.—	248.—
Möven p	3050.—	3100.—
Nestlé p	1150.—	1165.—
Nestlé n	1165.—	1180.—
Nestlé bp	2260.—	2280.—
Neuchâ. n	655.—	655.—
Reassur p	2780.—	2770.—
Reassur n	2590.—	2580.—
Roche p	5900.—	6000.—
Roche bj	4210.—	4290.—
Sandoz p	3170.—	3160.—
Sandoz n	3160.—	3190.—
Sandoz bp	3090.—	3120.—
SBS p	307.—	316.—
SBS n	296.—	303.—
SBS bp	290.—	297,50
Schindler p	3550.—	3650.—
SGS bj	1245.—	1245.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	4/1/93	5/1/93
Abbott Labor	44.50	45.50
Aetna LF	69.25	69.25
Alcan alu	25.75	27.50
Amx	24.—	25.25
Am Cyanamid	84.25	86.—
Amoco	72.75	73.—
ATL Richf	170.—	169.50
ATT	75.—	75.25
Baker Hu	29.25	29.25
Baxter	48.25	47.25
Boeing	59.25	59.25
Caterpillar	79.50	81.—
Citicorp	32.75	31.50
Coca Cola	61.75	62.50
Du Pont	69.75	71.25
Eastm Kodak	60.—	61.—
Exxon	89.50	90.75
Gen Elec.	126.—	127.50
Gen Motors	47.75	48.75
Halliburton	42.25	42.25
Homestake	15.75	15.50
Howeywell	49.50	47.25
Inco ltd	32.75	34.50
IBM	74.75	74.75
Litton	66.—	65.75
MMM	149.—	150.—
Mobil corp	93.—	93.—
Pacific Gas & El	48.25	48.75
Pepsico	61.25	61.50
Pfizer	106.—	106.50
Phil Morris	114.—	114.—
Philips pat	37.—	37.—
Proct Gamb.	79.25	79.—
Rockwell	42.—	43.—
Sara Lee	44.50	43.75
Schlumberger	84.50	84.25
Sears Roeb	67.—	67.—

PARIS

	4/1/93	5/1/93
Alcatel Alsthom	687.—	687.—
BSN	948.—	948.—
Euro Disneyland	62.10	62.75
Eurotunnel	28.40	28.45
Générale Eaux	2162.—	2148.—
L'Oréal	1053.—	1053.—
Lyonnaise Eaux	488.70	487.—
Sanofi	1114.—	1100.—
Paribas	341.80	342.—

LONDRES

	4/1/93	5/1/93
B.A.T.	9.74	9.92
British Petrol.	2.47	2.42
British Telecom	4.0450	4.04
Cadbury	4.52	4.60
Glaxo	7.87	7.70
Imperial Chem	10.76	10.95

	4/1/93	5/1/93
Ajinomoto	1250.—	1250.—
Canon	1370.—	1380.—
Daiwa House	1390.—	1380.—
Fuji Bank	1780.—	1790.—
Fujitsu	552.—	553.—
Hitachi	757.—	759.—
Honda Motor	1320.—	1320.—
Komatsu	701.—	697.—
Matsush el I	905.—	890.—
Mitsub. el	489.—	485.—
Mitsub. Heavy	529.—	532.—
Mitsui co	600.—	594.—
Nippon Oil	597.—	585.—
Nissan Motor	564.—	562.—
Nomura sec	1480.—	1470.—
Olympus opt	1070.—	1070.—
Ricoh	602.—	589.—
Sanyo	2530.—	2520.—
Sanyo elect.	368.—	372.—
Shiseido	1400.—	1380.—
Sony	4250.—	4240.—
Takeda chem.	1270.—	1250.—
Tokyo Marine	1210.—	1200.—
Toshiba	631.—	632.—
Toyota Motor	1460.—	1450.—
Yamanouchi	2550.—	2540.—

TOKYO

Unisys Corp	9%	10%
Can Pacif	12%	13.—
Caterpillar	54%	54%
Citicorp	21%	21%
Coca Cola	42.—	41.—
Dow chem.	57%	57%
Du Pont	47%	48%
Eastm. Kodak	41%	41%
Exxon corp	61%	62%
Fluor corp	40%	40%
Gen dynamics	105.—	104.—
Gen elec.	85%	86%
Gen Motors	32%	33%
Halliburton	28%	28%
Homestake	10%	10%
Honeywell	31%	32%
Inco Ltd	22%	23%
IBM	50%	48%
ITT	71%	71%
Litton Ind	44%	45%
MMM	100%	99%
Mobil corp	63%	63%
Pacific gas/elec	33%	32%
Pepsico	41%	40%
Pfizer inc	72%	69%
Phil. Morris	76%	73%
Phillips petrol	25%	24%
Procter & Gamble	53%	53.—
Rockwell intl	29%	28%
Sears, Roebuck	45%	45.—
Texaco inc	59%	60%
Union Carbide	16%	16%
USX Corp	33%	33%
UTD Technolog	48%	49%
Warner Lambert	68%	67%
Woolworth Co	32.—	32%
Xerox	82%	84%
Zenith elec	6.—	6%
Amerada Hess	46%	45%
Avon Products	54%	54%
Chevron corp	69%	69%
Motorola inc	125%	125.—
Polaroid	30%	30%
Raytheon	52%	51%
Ralston Purina	47%	48%
Hewlett-Packard	68.—	70.—
Texas Instrum	46.—	49%
Unocal corp	25%	24%
Westingh elec	13%	14%
Schlumberger	56%	56%

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.44	1.52
1 \$ canadien	1.12	1.20
1 £ sterling	2.15	2.29
100 FF	25.75	27.25
100 DM	88.75	91.75
100 fl. holland.	78.75	81.75
100 fr. belges	4.25	4.55
100 pesetas	1.23	1.33
100 schilling aut.	12.50	13.10
100 escudos	—,95	1.05
100 yens	1.17	1.27

DEVICES

1 \$ US	1.4590	1.4960
1 \$ canadien	1.1410	1.1

Le Tribunal fédéral a tranché le cas du séparatiste jurassien

Pascal Hêche doit purger sa peine

6 janvier 1945 -

A l'approche de la fin de la guerre et du repli généralisé des troupes allemandes, un profond changement d'attitude se fait chaque jour dans les colonies allemandes. Celle de Suisse ne fait pas exception. Elle reçoit un tract faisant état des prises de position de personnalités en vue appelant au rétablissement de la démocratie en Allemagne et à la condamnation du national-socialisme. On avait assisté au même phénomène lors de l'effondrement du fascisme en Italie en 1943.

BRÈVES

Lucerne

Un geste pour les Romands

Après le rejet de l'EEE, le directeur de l'Office du tourisme de Lucerne, Kurt H. Illi, et le magazine «L'Illustré» veulent renouer les liens entre Romands et Allemands. Pour ce faire, ils ont lancé une action intitulée «Salut les Romands», qui permettra aux Romands de bénéficier de nuitées à moitié prix en ville de Lucerne jusqu'à fin mars.

Fosse aux ours de Berne

Un nouveau «mobilier» Les conditions de vie des plantigrades de la fosse aux ours de Berne vont être sensiblement améliorées. Des travaux sont à l'étude pour l'aménagement d'un bassin et d'un rocher artificiel qui permettra aux ours de grimper à la hauteur des yeux des visiteurs. La société du jardin zoologique bernois a pour l'heure récolté la moitié de la somme nécessaire à ce projet.

Première judiciaire à Zurich

Le «client» condamné

Pour la première fois en Suisse, la justice a condamné le client d'une prostituée toxicomane à Zurich. Un procureur du district de Zurich lui a infligé une peine de plusieurs jours de prison par prononcé pénal pour exploitation de la détresse d'autrui. La condamnation ne sera valable que si le client ne la conteste pas.

Distribution d'héroïne

Niet de Winterthour La ville de Winterthour ne veut pas participer aux essais de distribution contrôlée d'héroïne. Pour l'exécutif, en effet, seule une quinzaine de personnes entre-iraient en ligne de compte. Ce qui est insuffisant, écrit-il dans sa réponse à une interpellation socialiste.

Genève

125 bougies pour «Le Courrier»

Le plus petit des quotidiens genevois a fêté hier le 125e anniversaire de sa création. Parcours sinueux et turbulent pour un des rares journaux d'opinion en Suisse romande. Bénéficiant de l'aide financière de l'Eglise catholique et de conditions avantageuses de l'imprimerie Saint-Paul à Fribourg, «Le Courrier» est aujourd'hui en sursis.

Le Tribunal fédéral a tranché: Pascal Hêche, membre du groupe Béliet condamné à 22 mois de prison et à 240.000 francs d'amende par la justice bernoise pour avoir détruit la Fontaine de la Justice à Berne, doit purger sa peine dans le canton du Jura ou alors être remis au canton de Berne. Pascal Hêche ne peut pas être rejugé par un tribunal jurassien.

Les autorités jurassiennes ont jusqu'au 3 février pour prendre une décision, selon l'arrêt de la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral publié hier et qui reconnaît que «pour une part en tout cas, la destruction de la Fontaine de la Justice procède de motifs politiques».

Pascal Hêche, âgé de 33 ans, avait refusé de purger sa peine et demandé l'asile politique au

canton du Jura en juillet dernier. Les autorités jurassiennes ont refusé de le livrer à la justice bernoise, estimant que la nature du délit était politique. Or, le Code pénal suisse prévoit que les cantons peuvent refuser la remise d'un inculpé ou d'un condamné si l'affaire est d'ordre politique. Delémont avait invité le canton de Berne à saisir le Tribunal fédéral afin que le caractère politique du délit soit tranché.

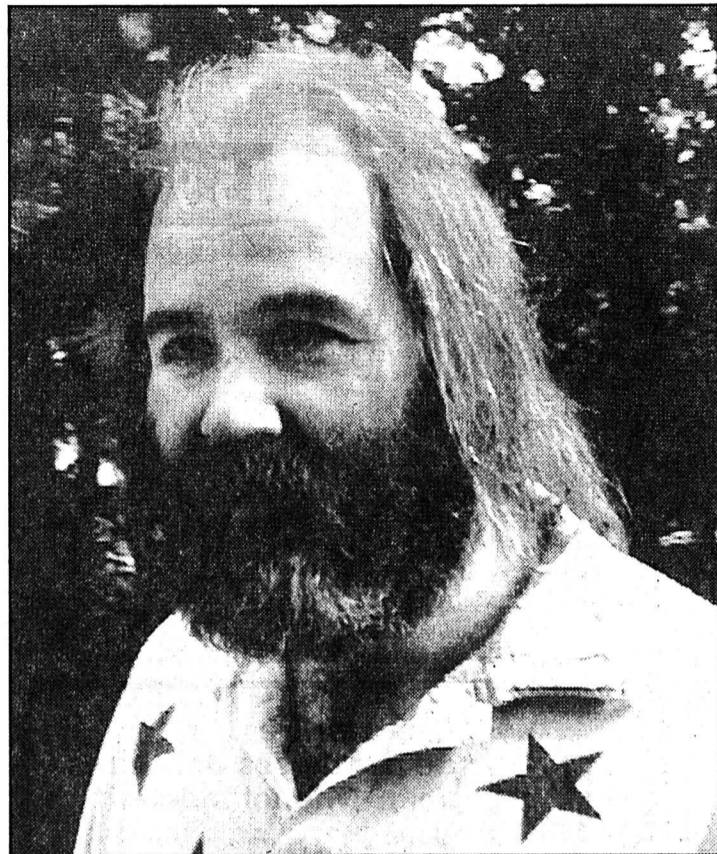
PAR LES CAISSES NOIRES

Hêche a été condamné le 16 mars 1989, jugement confirmé par la Cour suprême du canton de Berne le 2 juillet 1990. Quant au Tribunal fédéral, il a rejeté un pourvoi en nullité le 20 décembre 1991.

Le Tribunal n'a donc pas remis en cause le principe de la condamnation de Pascal Hêche. Il arrive à la conclusion qu'un nouveau jugement est impossible en vertu du principe «ne bis in idem» (pas deux fois la même chose). «Les faits qui ont été l'objet d'un jugement entré en force de chose jugée ne peuvent plus être à nouveau examinés dans une procédure dirigée contre la même personne».

En revanche, le Tribunal fédéral a donné au canton du Jura la possibilité de procéder lui-même à l'exécution de la peine en alternative à la remise du condamné au canton de Berne.

En conséquence, les autorités jurassiennes ont jusqu'au 3 février prochain pour faire savoir



Pascal Hêche

Le membre du Groupe Béliet s'est déclaré à la fois déçu de devoir purger sa peine et satisfait que le Tribunal fédéral ait reconnu la dimension politique du délit. (Keystone)

si elles se chargent de l'exécution de la peine prononcée contre Pascal Hêche. Sinon, le canton du Jura a l'obligation de remettre le 3 février au plus tard le

condamné à l'autorité bernoise compétente.

Pascal Hêche est à la fois déçu de devoir purger sa peine et satisfait que le Tribunal fédéral ait

reconnu la dimension politique du délit. Il attend toutefois avec impatience la position du Gouvernement jurassien sur sa demande d'asile politique, puisque le Tribunal fédéral lui a reconnu des motifs politiques.

Pascal Hêche, domicilié à Undervelier (JU), s'est entretenu hier à Delémont avec des responsables du Service des peines.

«A tout prendre», a-t-il déclaré mardi à AP, «je préfère accomplir ma peine sous la responsabilité des autorités jurassiennes». Etant donné qu'il n'y a pas de pénitencier dans le canton du Jura, il pourrait par exemple purger les 11 premiers mois à Bellechasse (FR), puis revenir accomplir le reste de la peine en semi-liberté dans le Jura, ce qui lui permettrait de travailler normalement pendant la journée. (ap)

Le Jura prend acte

Suite à la décision des juges de Lausanne dans cette affaire, l'Exécutif jurassien a réagi en avançant que «conformément au point de vue des autorités jurassiennes, le TF a admis en l'occurrence que le canton du Jura était en droit de faire valoir l'exception prévue à l'article 352 alinéa 2 du code pénal». En effet, déclare le TF, dans les circonstances très particulières créées en l'espèce par l'affaire des caisses noires, il apparaît que pour une part en tout cas, la destruction de la Fontaine de la Justice procède de motifs politiques. L'article du code pénal ne dispense pas l'auteur d'un délit politique mais il remet en cause l'exécution du jugement. Aussi l'Exécutif jurassien reprendra-t-il cette affaire dans une prochaine séance pour savoir s'il entend procéder lui-même à l'exécution de la peine ou s'il veut remettre Pascal Hêche à Berne. Mgo

Michel GOGNIAT

Satisfaction à Berne

C'est avec «une certaine satisfaction» que la direction de police du canton de Berne a pris connaissance du jugement. Son porte-parole Beat Hegg y voit une confirmation de la ligne suivie par le canton dans cette affaire. Un délit politique vise à changer un système, ce qui n'est à l'évidence pas le cas de la déprédation commise par Pascal Hêche, selon M. Hegg.

Interrogé sur les ondes de la radio alémanique DRS, le directeur bernois de la police Peter Widmer a en outre déclaré qu'il est égal que le condamné purge sa peine dans le canton de Berne ou celui du Jura. (ats)

PARTI PRIS

Un jugement surprenant

Le jugement du Tribunal fédéral est surprenant à plus d'un titre. Il adresse d'abord un camouflet à la justice bernoise qui, de tout temps, a jugé les actions du Béliet comme de vulgaires actes relevant du droit commun en niant, et pour cause, leurs caractères politiques. Ce jugement tranche ensuite avec celui prononcé par les mêmes juges de Lausanne dans l'affaire des caisses noires bernoises. L'Etat jurassien, qui réclamait justice avec des preuves à suffisance, avait été renvoyé à

ses études. La politique, au cas présent, l'avait emporté sur le droit.

Disons enfin que le verdict du TF dans l'affaire Hêche, s'il donne en grande partie raison à l'Exécutif jurassien, met ce Gouvernement dans l'embarras. Si ce dernier n'entend pas livrer «son Béliet» à la justice bernoise, ce sera à lui d'exécuter le jugement. En cela, le jugement de Lausanne est habile.

Les deux banques collaboreront en gardant leur identité

Accord entre la BPS et le CS

Les Conseils d'administration du CS-Holding, du Crédit Suisse (CS) et de la Banque Populaire Suisse (BPS) ont décidé, sur la base d'un échange d'actions, d'entamer une collaboration étroite entre le CS et la BPS, ceci dans le cadre de la société faitière CS-Holding. Le but de cette collaboration est d'améliorer la capacité concurrentielle commune, ont indiqué hier soir les parties contractantes dans un communiqué.

Le CS-Holding fera une offre publique d'échange des actions en février. Sous réserve d'une expertise en Due Diligence et de la transformation de la BPS en une société anonyme, il est prévu d'échanger 500 fr. de valeur nominale de la BPS, c'est à dire une ancienne part sociale ou dix bons de participation, contre trois actions nominatives du CS-Holding à 100 fr. de valeur nominale.

Le CS se consacrera en premier lieu aux affaires étrangères et d'émission, ainsi qu'aux opérations avec les gros clients. La BPS se concentrera, sous sa raison sociale actuelle, sur les affaires avec les petites et moyennes entreprises et les clients privés en Suisse. «Dans notre politique de reprise, nous nous efforçons d'être majoritaires», a

indiqué à l'ATS André-Lou Sugár, porte-parole du Crédit Suisse, à propos de cette prise de participation.

L'efficacité des deux organisations sera renforcée par l'épuisement de leur potentiel de rationalisation et par la coordination de leurs stratégies, selon le communiqué. Il est trop tôt pour parler d'éventuelles suppressions de filiales ou d'emplois, a ajouté M. Sugár.

ANNÉE DIFFICILE

La cotation des titres de la Banque Populaire Suisse (BPS) avait été suspendue lundi pour deux jours. La BPS avait elle-

même sollicité cette mesure pour éviter des affaires d'insiders». La BPS a connu une année 1992 difficile. Elle a retrogradé de la quatrième à la cinquième place au classement des banques suisses, en terme de somme du bilan, dépassée par la Banque Cantonale de Zurich.

Les dirigeants prévoyaient que 1992 se solderait par des résultats inférieurs de 10 % à ceux de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement des corrections de valeurs sur avance à la clientèle. Comme en 1991, il sera à nouveau nécessaire de puiser dans les réserves latentes. (ats)

Obligations de caisse: baisse des taux

Hier, la Société de Banque Suisse (SBS) et la Banque Cantonale de Bâle Campagne ont baissé leur taux sur obligations de caisse. Le même jour, le Crédit Suisse (CS), l'Union de Banques Suisses (UBS) et la Banque Populaire Suisse (BPS) ont annoncé des baisses pour aujourd'hui.

A la SBS, la baisse moyenne des taux, annoncée lundi, est de 1/4%. Ils s'établissent à 5,50% pour les bons à cinq et six ans, à 5,25% pour ceux à moins de cinq ans et à 5,75% pour ceux à plus de six ans. A la Banque Cantonale de Bâle Campagne, les nouveaux taux, tous en baisse de 1/4%, sont de 5,50% à moins de cinq ans et 5,75% au-delà. (ats)

Bilan des CFF pour 1992

Les trains ponctuels

Les CFF sont parvenus l'an dernier à un degré de ponctualité jamais atteint jusqu'ici. 80% des trains ont circulé avec moins d'une minute de retard et 16% avec moins de six minutes. Le porte-parole des CFF Hans Waegli a déclaré à AP qu'il s'attendait à de meilleures performances encore dans les années qui viennent.

«Les statistiques des dernières années montrent que nous sommes sur la bonne voie», a déclaré Hans Waegli hier. A l'exception d'une petite entorse en 1990, la ponctualité des CFF

s'est constamment améliorée. En 1986, 92% des trains circulaient avec moins de 6 minutes de retard et pendant les trois années qui ont suivi, on a atteint une proportion de 93%. En 1990, on est redescendu à 92%, mais le chiffre était de 94% en 1991.

ÂGE CANONIQUE

Hans Waegli voit plusieurs raisons à l'amélioration des performances ferroviaires. Les horaires profondément modifiés en mai 1991 ont été en règle générale améliorés. Le matériel roulant a été perfectionné. (ap)

Affaires de drogue en Suisse

Juges vaudois menacés

La police vaudoise vient d'avertir le corps judiciaire du canton de menaces de mort proférées par des trafiquants de drogue du Kosovo (ex-Yougoslavie).

Celles-ci visent notamment les juges cantonaux et de district, le procureur général, le juge d'instruction et les juges informateurs, ainsi que la police elle-même.

L'officier de presse de la police cantonale a précisé hier que

son commandement avait avisé la magistrature à titre préventif. La réalité du danger est difficile à cerner. Les menaces auraient été proférées verbalement.

Lors d'une conférence de presse donnée il y a une année, la police cantonale vaudoise avait relevé que des Kosovars installés en Suisse y avaient pris le contrôle d'une large part du marché de l'héroïne. (ats)

PEAUDOUCÉ
1-2-3

La couche-culotte qui grandit avec votre bébé. Culotte intérieure anti-fuites pour toutes les tailles.

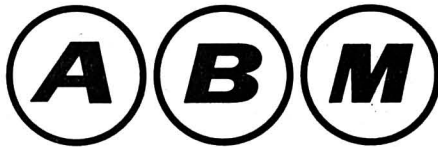


**B O N N E
A F F A I R E**

28.90

au lieu de 36.90

Midi, Maxi
et Extra



Bienne - Ecublens - Fribourg - Genève - La Chaux-de-Fonds - Lausanne - Martigny - Neuchâtel - Petit-Lancy - Sion - Vevey - Yverdon

DIVERS

**HOME MONTAGU
LA NEUVEVILLE**

**Chambres disponibles
à 1 lit**

Libre tout de suite ou à convenir
La direction ☎ 038/51 26 96
410-106961

JM Laboratoire
de prothèses dentaires
Jean-Michel Inaebnit
FERMÉ
jusqu'au 11 janvier
Rue des Terreaux 22 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 18 132-501290

IMMOBILIER



Pourquoi plus de 3'300
propriétaires ont choisi
une maison de BAUTEC:

- choix d'après le catalogue d'idées et adaptation personnalisée selon vos désirs
- Maison familiales d'une et de deux familles
- Maison jumelées et maisons familiales mitoyennes
- visite de maisons existantes
- construction massive de qualité (brique, bois, béton)
- offre gratuite et construction à prix fixe
- avec les artisans de votre choix aussi

BAUTEC

BON (à renvoyer dès aujourd'hui) pour
 Catalogue d'idées
 Documentation nouveaux projets
 Info transformations

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Code postale, lieu: _____

General Bautec AG, 032 84 42 55
3292 Busswil/Lyss, 5001 Aarau
8404 Winterthur, 1260 Nyon

IMMOBILIER

A vendre sur le Littoral

**jolie villa de construction
récente**

Affaire à saisir.
Faire offre sous chiffres 470-008 à ASSA,
Annonces Suisses SA; av. Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds 1.

A LOUER

A la campagne
aux alentours
de La Chaux-de-Fonds et
à proximité du Chalet Heimelig

**RAVISSANT
CHALET**

de 3 chambres, salon/salle à manger, cuisine
agencée. Garage et terrain d'environ 1000 m².
Bénéficiant également d'une très belle situation
géographique.

Libre de suite ou à convenir. 132-12083

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56



ÉCOLE TECHNIQUE

Avenue du Technicum 26
2400 Le Locle
☎ 039/34 11 95
Fax 039/31 44 04

**EXAMEN D'ADMISSION
Mercredi 13 janvier 1993**

Délai d'inscription: 8 janvier 1993
APPRENTISSAGE: Mécanicien-électricien
Electronicien
Automaticien
2e session d'examen: 21 avril 1993
Admis sans examen: Elèves **promus** de 4e scientifique,
classique et moderne
Délai d'inscription: 16 avril 1993

IMMOBILIER

Dans tout le Valais, je vends

chalets neufs, dès 190000 fr.,
en revente dès 85000 fr., et des
appartements dès 67 000 fr.
Demandez la liste au **027 22 63 21**.
36-340/4x4

A louer à la rue du Commerce 93, à
La Chaux-de-Fonds, tout de suite
ou selon entente:

1 appartement de 3 pièces
à Fr. 700.- + charges
1 appartement rénové de 3 pièces
à Fr. 800.- + charges

1 local au sous-sol
à Fr. 150.- + charges

Visites et renseignements:
Urs Glutz SA, ☎ 032/41 92 80
(heures de bureau). 223-100464

La Chaux-de-Fonds. A louer à la rue
du Président-Wilson 15, tout de suite ou
à convenir un

appartement de 2 pièces
Loyer: Fr. 700.-, charges incluses

ainsi qu'un
magasin avec arrière-magasin,
chambre froide et un W.-C.
Loyer: Fr. 542.-, charges incluses

Pour tous renseignements, veuillez vous
adresser chez

TRANSPAN AG
Liegenchaftenverwaltung
☎ 031/23 07 54
Länggassstrasse 54
3000 Berne 9 530-3001

LA CHAUX-DE-FONDS - A louer
pour le 1er janvier 1993 ou à convenir,
au centre de la ville

**appartements
de 2, 3 et
4 pièces**

La maison est équipée d'un ascenseur
et est complètement rénovée à neuf.
Pour tous renseignements, la régie
Fluri + Keller Treuhand AG
Spitalgasse 14, 3011 Berne
☎ 031/22 77 79 520-1053

A louer tout de suite ou à convenir à
l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-
de-Fonds

LOCAL DE 90 m²
au 2e étage, conviendrait comme bureau
d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 900.- charges excl.
Pour visiter: M. Da Nave, concierge,
☎ 039/23 12 03.

Pour renseignements et locations:
**DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.** 5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à
l'avenue Léopold-Robert 80, 2300 La
Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 92 m²
au 4e étage, 4 pièces, conviendrait com-
me bureau d'administration, cabinet
médical, etc.
Loyer: Fr. 1000.- + Fr. 120.- de charges.
Pour visiter: M. Schaerer, concierge
(vers le soir), ☎ 039/23 93 40.
Pour renseignements et locations:
**DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.** 5-1622

OFFRES D'EMPLOI

Petite entreprise du Val-de-Ruz engage pour le 1er février 1993
dessinateur ou dessinatrice DAO

Vous avez entre 23 et 50 ans, vous possédez:
- un CFC de dessin technique ou titre équivalent
- une expérience de DAO/CAO
- aptitude à travailler de manière indépendante

Il n'y a pas de transports publics pour vous rendre à nos bu-
reaux.

Offres manuscrites avec photo et curriculum vitae à faire parve-
nir sous chiffres 470-3357 à ASSA, case 148, 2001 Neuchâtel.

Pour compléter notre équipe, nous recherchons un
MONTEUR ÉLECTRICIEN

diplômé, CFC, travaillant de manière indépendante,
connaissant le téléphone (B 191) et le relevé USIE.
Faire offres par écrit avec vos références et documents
usuels.

HEUS ÉLECTRICITÉ SA

Passage de Gibraltar 2
2300 La Chaux-de-Fonds 132-12147

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Un geste d'adieu à Mahmoud, et
nous gagnions rapidement de l'alti-
tude. Ted avait envie d'engager le dia-
logue, il se retourna vers nous:

- J'aurais dû vous proposer la place
à côté de moi, madame.

- Je suis bien ici, dit Annie.

Nous survolions une horde de
gnous, leur lourd galop soulevait des
vagues de poussière.

- Ils arrivent de la Tanzanie, c'est

bientôt l'époque de la grande migra-
tion.

Plusieurs minicars se faufilaient en
bas, se frayant un passage dans la végé-
tation verdoyante.

- Déjà en route, ces touristes. Il y en
a trop par ici, dit Ted. Il faudrait pou-
voir refuser les gens... Grâce à vous,
madame, ça va être possible.

Petit et fragile, l'appareil fendait
l'air.

- Mais oui, dit Annie en m'interro-
geant du regard.

J'acquiesçai, muet. Elle se compor-
tait parfaitement.

- La dernière fois, quand vous êtes
venue avec Mr. Collins, c'est mon
meilleur ami qui vous pilotait.

- Ah bon? dit Annie.

- Je n'étais pas libre, je vous ai man-
quée. J'amène Mr. Collins pour la fin
de la semaine. Vous êtes en avance sur
votre rendez-vous.

Collins, dans quelques jours? Dans
une maison délabrée? Je n'osai par
l'interroger, tout ici m'était inconnu.

Le pilote fit un geste vers le bas:

- Regardez un troupeau d'élands. de
quel côté voudriez-vous faire agrandir
la réserve de Masai Mara? Nord-est,
ou nord-ouest?

- La décision appartient aux ex-
perts.

Ted s'emballait:

- Il est temps que l'on secoue les
consciences! On fête la naissance d'un
éléphant, d'un chimpanzé ou d'un
singé dans des zoos, les journaux et la
télévision en font un événement, mais
on massacre les animaux en liberté.

Il ajusta la tige de son micro fixé à sa
casquette, et s'adressa à mi-voix à un
central.

Plus tard, il ôta ses écouteurs et nous
désigna une ligne, en bas:

- La rivière Mara. Par ici, elle fait un

tour en Tanzanie.

Une tache noire et presque régulière
s'étendait et se déplaçait sur la plaine.

- Les gnous. Ils cherchent un gué
pour traverser la rivière. Je parle trop,
ne m'en veuillez pas. J'ai l'habitude de
transporter des touristes qui savent
peu de choses. Vous, vous êtes ici chez
vous.

- Ici, on apprend jusqu'à la fin de
l'existence, dit Annie. Continuez.

J'enviais sa souplesse, sa finesse, sa
faculté d'adaptation, j'en étais presque
jaloux.

Nous survolions l'est de Masai
Mara et progressions - selon les indica-
tions de Ted - vers le sud des Loita
Plains. La plaine était découpée en
tranches, des plateaux bordés par des
collines se succédaient, les hautes mon-
tagnes bleues délimitaient l'horizon,
parfois elles disparaissaient dans la
brume. (A suivre)

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: Star Chaux-de-Fonds échoue de peu face à Yverdon

Un point dans les étoiles

● STAR CHAUX-DE-FONDS - YVERDON 2-3 (0-2 2-1 0-0)

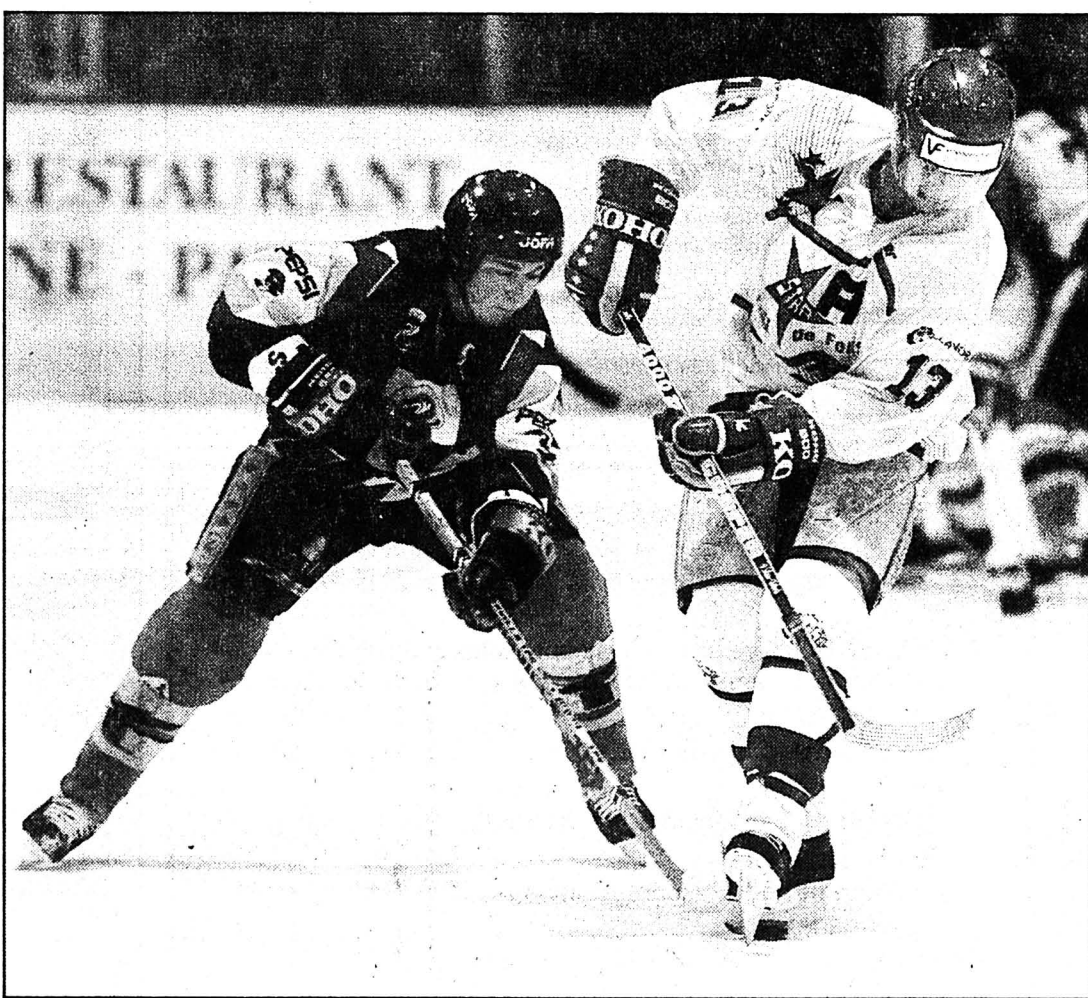
Rien ne sert de courir... Vous connaissez la suite. Les Stelliens aussi, malheureusement pris à la gorge par Yverdon en début de partie, ils ont entamé leur premier match officiel de l'année du mauvais patin. Leur splendide réaction finale ne suffit pas. Résultat: encore un point perdu dans les étoiles.

Par
Julian CERVIÑO

Les choses ont donc mal commencé hier soir pour les Stelliens. Pourquoi? Tout simplement parce que leurs adversaires vaudois entamèrent la partie le couteau entre les dents et parce que le coup de poker tenté par Tony Neininger n'a pas eu l'effet escompté. Bien au contraire. En décidant d'aligner Yves Bergamo, qui faisait son retour officiel après une année de suspension, l'ancien international avait, en effet, joué gros. Mal lui en pris, car sur les deux premières réussites yverdonnoises (6e et 9e) la responsabilité du «revenant» en question était impliquée. «C'est sûr, j'ai pris des risques en faisant commencer Bergamo et Mayor, mais je préférerais les introduire à ce moment-là plutôt qu'en cours de match, se justifiait le mentor stellien. Cela dit, il faut bien reconnaître qu'Yverdon nous a surpris dans le premier tiers temps.» Par la suite, conscient de son erreur, Tony Neininger changea ses batteries et remplaça Flück et Bergamo par Hofmann et C. Kubacki dès la 12e minute.

L'ESPOIR RENAÎT

Las, malgré ce changement, les affaires de Star Chaux-de-Fonds n'allait pas s'arranger. Dans un premier temps, les coéquipiers de Seydoux subissaient la loi des Vaudois, mais, heureusement, Willemin, le remplaçant de luxe, veillait au grain dans la cage stellienne. Ragailardi, la troupe des Mélézes prenait les choses en main dans la seconde période, mais Challandes opposait brillamment son veto face à Mayor, Birbaum et S. Kubacki. Alors, quand Ry-



Cordey - Mouche

Il a manqué très peu aux Stelliens hier soir.

(Impar-Galley)

ser tripla la mise pour ses couleuvres à la 36e minute, les rares supporters stelliens présents rangèrent leurs espoirs au placard.

C'était jeter l'éponge trop tôt car en deux coups de patins et autant de coups de crosse Stéphane Kubacki réduisit l'écart en l'espace de 53 secondes à la fin du deuxième round. Sur cette lancée, la ligne de parade chaux-de-fonnière appuya sur l'accélérateur dès le coup d'envoi de l'ultime reprise. Un rush qui ne paya pas, malgré une immense occasion qui atterrit sur la canne de Vuilleumier (43e). Mais, une fois n'est pas coutume, le second meilleur buteur «neuchâtelois» de Première ligue manqua l'immanquable. Son prédécesseur audit classement, Philippe Mouche, ne fit pas mieux à la 55e lorsqu'il se présenta seul devant Challandes. Entre-temps, les Stelliens avaient résisté héroïquement pendant les deux minutes qu'ils jouèrent à 5 contre 3.

CHAPEAU À CHALLANDES

«C'est rageant de manquer pareille aubaine, pestait Tony Neininger. Nous avons vraiment manqué le coche en fin de partie, Dominagé, car nous méritions vraiment un point ce soir. Il n'en reste pas moins que nous avons eu une bonne réaction et que Challandes a fait un tout

grand match.» C'est que le gardien en question a certainement voulu se rappeler au bon souvenir de certains aux Mélézes.

Au terme de cette soirée, on retiendra pourtant que Star Chaux-de-Fonds a confirmé ne pas vouloir solder sa fin de saison. Tant mieux.

J.C.

Les Mélézes: 200 spectateurs. Arbitres: MM. Schweingruber, Tschäppät et Kramer. Buts: 6e Hirsbrunner (Mosimann) 0-1. 9e Mosimann 0-2. 39e S. Kubacki (à 5 contre 4) 1-3. 40e S. Kubacki (Dubois, Mouche) 2-3. Pénalités: 2 x 2' plus 1 x 5' (Vuilleumier) contre Star Chaux-de-Fonds, 4 x 2' plus 1 x 10' (Cordey) Yverdon. Star Chaux-de-Fonds: Willemin; Ganguillet, Dubois; Dupertuis, Seydoux; Mozzini, Degen; Mouche, S. Kubacki, Vuilleumier; Endres, Bir-

baum, Jeannotat; Flück, Mayor, Bergamo; Hofmann; C. Kubacki. Yverdon: Challandes; Golay, Cordey; Berta, Robiolio; Berta, Bartoli, Vioget; Pouzaz, Volery, Mosimann; Richardet, Hirsbrunner, Ryser. Notes: Star Chaux-de-Fonds est privé de Gautschi (blessé). Hofmann et C. Kubacki remplacent Flück et Bergamo dès la 12e minute à Star Chaux-de-Fonds. On remarque dans les tribunes la présence de plusieurs joueurs du HCC, dont Fuhrer et, surtout, Chappuis.

LE POINT

Groupe 1

Urdorf - Wetzikon 4-3
Küssnacht - Illnau-Eff. 3-2

CLASSEMENT

1. Grasshopper	14	11	3	0	77-27	25
2. Winterthur	13	10	1	2	72-29	21
3. Uzwil	14	8	5	1	60-36	21
4. Urdorf	15	8	1	6	58-50	17
5. Wil	13	7	2	4	51-29	16
6. St-Moritz	14	7	2	5	60-52	16
7. Küssnacht	13	5	3	5	43-45	13
8. Dübendorf	14	5	2	7	40-53	12
9. Wetzikon	15	5	2	8	54-53	12
10. Lucerne	14	4	1	9	47-71	9
11. Illnau-Eff.	15	2	2	11	39-89	6
12. Seewen	14	0	0	14	22-89	0

Groupe 2

Moutier - Unterseen 4-4
Langenthal - Neuchâtel 4-3

CLASSEMENT

1. Wiki-Mün.	12	8	2	2	73-45	18
2. Berthoud	13	8	2	3	52-42	18
3. Soleure	12	7	3	2	56-36	17
4. Unterseen	14	5	5	4	62-59	15
5. Langenthal	14	6	2	6	61-56	14
6. Moutier	14	5	3	6	68-78	13
7. Neuchâtel	13	4	3	6	41-45	11
8. Thunerstern	13	2	6	5	51-61	10
9. Worb	13	4	2	7	63-76	10
10. Adelboden	13	3	3	7	49-63	9
11. Grindelwald	13	4	1	8	60-75	9

Ce soir

20.00 Berthoud - Wiki
Worb - Thunerstern
20.15 Grindelwald - Soleure

Groupe 3

Star Chx-de-Fds - Yverdon . . . 2-3
Nendaz - Sierre 2-16
Fleurier - Saas Grund 8-1

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	13	12	1	0	72-26	25
2. GE Servette	13	11	0	2	82-20	22
3. Sierre	14	10	1	3	87-29	21
4. Viège	13	9	1	3	67-34	19
5. Fleurier	14	8	1	5	74-64	17
6. Saas Grund	13	6	2	5	40-50	14
7. Villars	13	5	2	6	52-51	12
8. Star Chx-Fds	14	6	0	8	51-67	12
9. Yverdon	14	5	0	9	48-71	10
10. Star Laus.	14	2	1	11	32-67	7
11. Champéry	13	1	1	11	35-80	3
12. Nendaz	14	0	0	14	32-113	0

Ce soir

20.00 Star Lausanne -
La Chaux-de-Fonds
Villars - GE Servette
20.15 Champéry - Viège

Il y a un an - Gustav Weder obtient son quatrième titre consécutif de champion suisse de bob à deux. Auteur du meilleur temps dans chacune des quatre manches, il domine nettement le lot des vingt concurrents pour s'imposer avec 1'61 d'avance sur Christian Meili. (Imp)

Hockey sur glace

Le groupe A, c'est fait!

Les juniors suisses ont réintégré le groupe A! En disposant de la Pologne 4-2, hier à Lillehammer, les boys de John Slettvoll ont en effet bouclé leur campagne norvégienne de la meilleure des façons, qui ont terminé le tournoi invaincus.

Page 9

Ski alpin

Une véritable démonstration



La Française Carole Merle (photo Keystone) a réussi une splendide démonstration hier, à l'occasion de la première course féminine européenne, le slalom géant de Maribor. Victorieuse de chacune des deux manches, Carole Merle a devancé Anita Wachter et une étonnante Vreni Schneider.

Page 10

Bob

Surprenante autorité

Les Zurichoises Reto Göttschi et Guido Acklin, déjà en tête à l'issue de la première journée, ont à nouveau été les plus rapides hier, s'adjugeant avec une surprenante autorité le titre de champions suisses de bob à deux.

Page 10

Saas-Grund a résisté trente minutes avant de lâcher prise

Fleurier: large succès

● FLEURIER - SAAS-GRUND 8-1 (1-0 2-0 5-1)

Deux outsiders pour la quatrième place du classement face à face pour la reprise du championnat: cela promettait du suspense. Et il n'en a pas manqué, hier soir à Belleröche.

Si le jeu n'a pas atteint des sommets, l'issue est quant à elle tout à fait logique. Fleurier marquant à froid après 42 secondes de jeu seulement, on pouvait penser que tout allait baigner dans l'huile.

C'était sans compter sur la fougue et la rage de vaincre des Hauts-Valaisans. De plus, l'entraîneur valonnien avait quelque peu modifié ses lignes, ce qui se répercuta sur le rendement de Fleurier, les automatismes n'existant pas vraiment. La deuxième période fut pratiquement égale à la première,

avec toutefois un léger plus pour des Fleurisans qui, dès la mi-match, se trouvèrent enfin, alors que Saas-Grund commençait à donner des signes de fatigue.

Galvanisé et gonflé à bloc à l'entrée du dernier «vingt», Fleurier ôta tout espoir aux Hauts-Valaisans, le score passant de 3-0 à 6-0 en moins de cinq minutes. Cette évolution ne plut pas aux Hauts-Valaisans, qui tombèrent alors dans leur mauvais travers. Il s'ensuivit une pluie de pénalités, les Fleurisans répondant à la provocation.

Reste que la victoire fleurisane, pour longue qu'elle fut à se dessiner, n'en est pas moins largement méritée.

Belleröche: 400 spectateurs. Arbitres: MM. Heiniger, Peter et Betticher.

Buts: Ire M. Lapointe (Marquis) 1-0. 21e C. Lapointe (D. Rota) 2-0. 30e Marquis (M. La-

pointe, C. Lapointe) 3-0. 41e C. Lapointe (Uffer) 4-0. 42e Jeannin (Pluquet) 5-0. 45e Jeannin (C. Lapointe) 6-0. 48e M. Lapointe (D. Rota, Marquis) 7-0. 54e A. Andenmatten 7-1. 55e Colo (C. Lapointe, Jeannin) 8-1.

Pénalités: 9 x 2' plus 10' (Hummel) contre Fleurier, 13 x 2' contre Saas-Grund.

Fleurier: S. Aebly; C. Lapointe, Colo; Liechti, P. Aebly; Schnoz, Cavin; Uffer, Moré, Monard; M. Lapointe, D. Rota, Marquis; Jeannin, Pluquet, Hummel; Bahon.

Saas-Grund: P. Zurbriggen; Baldinger, Fux; E. Bumann, S. Bumann; Hunziker, M. Zurbriggen; Bregy, Rotzer, Brux; Kämpfer, Vénéty, H.-R. Andenmatten; N. Zurbriggen, F. Andenmatten, A. Zurbriggen; Del Pedro.

Notes: Fleurier sans Niederhauser ni A. Rota, Saas-Grund sans G. Anthamatten ni Bumann (tous blessés). (jyp)

Le coup de fil

HCC: changements en vue

C'est ce soir à Lausanne que le HCC disputera son premier match officiel de la nouvelle année (20 h). A Montchoisi, à ciel ouvert, la troupe de Riccardo Fuhrer tentera de conforter sa première place du classement. Pour ce faire, le Bernois a décidé d'apporter quelques retouches à sa formation.

«C'est le dernier moment avant les play-off pour revoir ma copie, estime le boss des Mélézes. C'est triste à dire mais à force de gagner, certains gars peinent à trouver la motivation. J'ai donc décidé de modifier mes batteries. On verra le résultat. Concrètement, Pahud évoluera au centre de la première ligne, aux côtés de Laczko et Zbinden.

La troisième triplette sera composée de Rod, Chappuis et Jean-Daniel Vuille. Quant à la deuxième, j'ai plusieurs possibilités, mais comme Leimgruber est incertain (réd: il souffre du poignet), je prendrai une décision juste avant le début de la rencontre.»

Les paires de défense seront formées de Baume-Murisier, Daniel Rohrbach-Ott et Raess-François Vuille. Que de changements... «Je me dois de responsabiliser certaines personnes» ajoute Fuhrer qui débatera la rencontre de ce soir face à Star Lausanne avec trois blocs.

Par la suite, et si tout va bien, il procédera à une revue d'effectif. Si tout va bien... G.S.



Le restaurant du Raisin vous suggère ses poissons de mer jusqu'au 27 février 1993

Venez nombreux déguster nos spécialités midi et soir

Nos trois propositions de menus en soirée uniquement

Pour votre confort, il est prudent de réserver

Nouvel horaire: 9 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 24 heures

RESTAURANT DU RAISIN

Chez Patricia et Claude
Hôtel-de-Ville 6, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 75 98

FERMÉ LE DIMANCHE



AU COQ D'OR

COMESTIBLES VON KAENEL SERVICE TRAITEUR

PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 039/28 43 43 132-12111

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ
DES SCIENCES

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

professeur ordinaire de parasitologie et de biologie animale

est mis au concours.

Le candidat devra assumer la responsabilité de la recherche du Laboratoire de parasitologie de l'Institut de zoologie, reconnu comme centre d'excellence sur le plan suisse depuis de nombreuses années. Il pourra disposer de locaux actuellement en construction (comprenant, entre autres, des animaleries standard et stérile).

Enseignement: parasitologie et biologie animale.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1994 ou date antérieure.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de zoologie, chemin de Chante-merle 22, 2000 Neuchâtel 7.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications, projets de recherche et références, au Département de L'Instruction publique du canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1993.

28-119

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

Samedi 9 janvier

Petit Nouvel-An

avec Gilbert Schwab,
vedette de l'accordéon

Menu à Fr. 45.-
+ carte habituelle

132-12236

L'annonce,
reflet vivant
du marché



Soumission

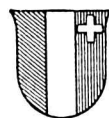
Des travaux sur diverses routes cantonales seront mis en soumission durant l'année 1993 au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- revêtements (superficiels, tapis et enrobés) et renforcements routiers
- correction et reconstruction de routes (travaux de génie civil)
- entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie)
- plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes
- fourniture et pose de glissières de sécurité

Le Département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs, désirant recevoir tout au long de l'année 1993 les documents de soumissions, de s'annoncer par écrit en précisant les travaux qui les intéressent auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 11 janvier 1993.

Le chef du Département des Travaux publics: P. Hirschy

450-538



OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Enchères publiques d'un appartement en propriété par étages (PPE) à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 22 janvier 1993 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire au bénéfice du premier rang, les deux parts de copropriété par étages ci-dessous désignées, copropriétaires de l'article 12907 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Georges Balet, rue Stavay-Mollondin 11 à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 12378/P, rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 195/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etages: 3 et 4e: appartement nord-est de huit pièces et demie, une cuisine, une salle de bains, un W.-C.-douche, un W.-C. séparé, trois réduits, un hall, deux balcons, surface indicative 220 m²; plus le local annexe suivant: Entre-sol: Annexe P1, cave: surface indicative 7 m².

Parcelle 12371/H: rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 pour 7/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etage: entresol: garage, surface indicative 27 m².

Estimation cadastrale: (1982)

Parcelle 12378/P: Fr. 322 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 28 000.-

Estimation officielle: (1992)

Parcelle 12378/P: Fr. 445 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 38 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étage, comprenant les unités d'étages mises en vente:

Parcelle 12907 - rue Stavay-Mollondin, bâtiment, place-jardin de 1959 m². Assurance incendie (1991) Fr. 1 800 000.- + 50%.

L'immeuble sis à la rue Stavay-Mollondin 11, construit en 1979, est composé de six appartements et de neuf garages: cette PPE possède un style résidentiel dans environnement de qualité; situé dans un parc de verdure de 1597 m², il est bordé au sud, au nord et à l'ouest de magnifiques arbres et jardins et jouit d'un horizon merveilleux sur la ville et la chaîne jurassienne.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre Foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 6 janvier 1993.

Les parts de copropriété, formant les articles 12378/P et 12371/H seront vendues en bloc d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre Foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriétés mises en vente et leurs dépendances, pourront être visitées le lundi 11 janvier 1993, de 10 à 11 heures.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

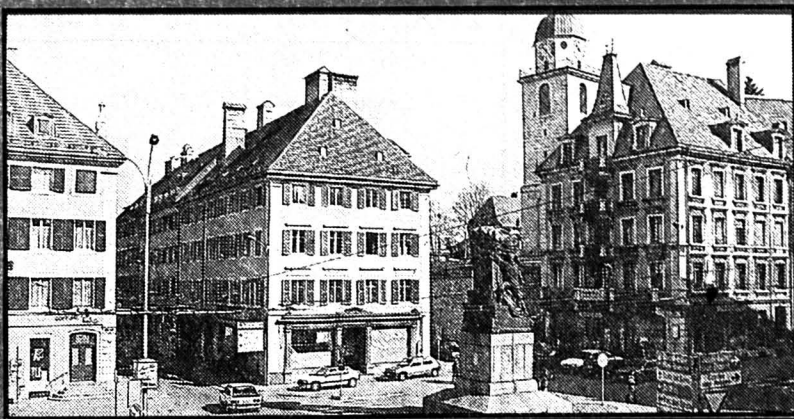
La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1992.

OFFICE DES POURSUITES:

470-543

Le Préposé: J.-P. Gailloud

LA VIEILLE VILLE

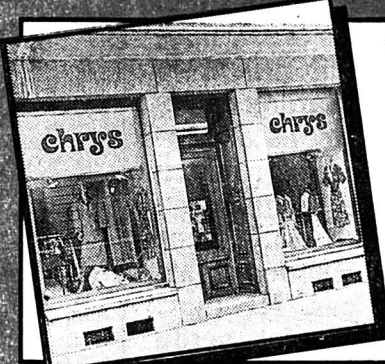


Dans votre boutique

Chrys

La vraie spécialiste de la grande taille 38 à 60

Léopold-Robert 4 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12188



JACQUES
DESSANGE

DIFFUSION

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 75 55

132-12375



PHARMACIE DE
L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 - Fax 039/23 06 88

La nouveauté dans la continuité!

132-12402



parking
Grande-Fontaine

70 places de parc à disposition du public, au centre ville
Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds 132-12230



marcel

jacot

formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 039/28 25 51

la chaux-de-fonds

le meublier de l'habitat

d'aujourd'hui... et demain

132-12387



CA BOUGE!

DIVERS

CINQ LANGUES UNE METHODE



EUROLINGUA

Anglais - allemand - français - italien - espagnol

Atelier de langues: anglais, allemand, français

Suggestopédie: Cours intensif d'anglais anglais pour enfants allemand

école-club migros

Renseignements et inscriptions à notre secrétariat:

RUE JAQUET-DROZ 12

039/23 69 44

LA CHAUX-DE-FONDS

VIDEOTEK: 4.003#

28-92

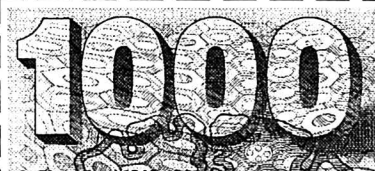
da Silva

TOP COUTURE

COLLECTIONS TISSUS
HAUTE COUTURE

- Création
- Confection
- Retouches
- Cours pour adultes et enfants

Mme Christine da Silva, rue de la Serre 56, 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 12 52 470-750



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

2/4/10m/1/Mi

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Homes
à La Chaux-de-Fonds**Déménagements
en vue**

Les homes pour personnes âgées mènent leurs propres restructurations. Celui de La Sombaille occupait depuis sept ans un étage de la clinique Lanixa. A fin mai, cette unité sera fermée. La majorité des 21 pensionnaires ira au nouveau home des Arbres. Quant au personnel, son sort sera examiné cas par cas.

Page 13

Uni de Neuchâtel

**Chef comptable
mis à pied**

Le chef comptable de l'Université de Neuchâtel, en poste depuis maintenant 21 ans, a été mis à pied en date du 8 décembre dernier. Il aurait commis un certain nombre d'irrégularités dans la comptabilité.

Page 15

Enseignants jurassiens

Recours rejetés

La Cour constitutionnelle du canton de Jura a rejeté les recours déposés par un enseignant de Rossemaison et par le Syndicat des enseignants (SEJ) contre les décisions du Parlement instaurant une contribution de solidarité des fonctionnaires, des enseignants et du personnel soignant.

Page 16



Météo:
Ciel nuageux avec de faibles précipitations possibles. Sous forme de neige le matin jusqu'en plaine.

Demain:
Très nuageux, quelques pluies. Dès vendredi, alternance d'éclaircies et de passages nuageux.

Lac des
Brenets
750,02 mLac de
Neuchâtel
429,05 m

Fête à souhaiter mercredi 6 janvier: FÊTE DES ROIS



-4°

Lever: 8 h 17

Coucher: 16 h 58

-6°

Lever: 14 h 58

Coucher: 6 h 14

Neige

2000 m



L'Impartial

L'année publique 1993 dans le canton de Neuchâtel

La politique des choix

A l'instar de 1991, la récession a profondément marqué le paysage économique du canton de Neuchâtel l'an passé, un constat qui obligera les autorités politiques à entreprendre une nécessaire réflexion sur le rôle et les tâches futurs de l'Etat. L'année 1993 sera donc celle des choix, parfois douloureux.

Nouveaux ou inscrits dans la continuité, les thèmes de réflexion soumis à nos édiles ne manqueront pas en 1993. Même si cette année est celle du renouvellement du gouvernement et du Grand Conseil, les problèmes généraux demeureront tels qu'aujourd'hui, quels que soient les bouleversements apportés sur l'échiquier politique au soir du 18 avril prochain. Nous avons demandé au président du Conseil d'Etat, Michel von Wyss, d'évoquer pour nous les principaux dossiers qui intéresseront le canton cette année.

L'ESSENTIEL

Pour le chef des Départements de l'intérieur et de l'agriculture, il est évident que la conjoncture défailante et la crise inscrite dans la durée vont peser lourd sur la politique cantonale, notamment au travers des choix à opérer pour contenir le budget d'Etat dans des limites supportables.

«Il faudra savoir reconnaître l'essentiel, l'indispensable, le nécessaire et l'utile de ce qui peut être revu à la baisse ou même abandonné, car les budgets de 1994 et 1995 seront beaucoup plus difficiles à boucler que celui de l'année en cours. Le constat est rude: les recettes attendues sont de l'ordre de celles de 1991, alors que les charges dues à la crise ne seront pas compensées

par l'impôt de solidarité voté en mars dernier! Impossible dans ce contexte d'assurer toutes les tâches actuelles.»

Selon M. von Wyss, dans une société où l'économie ne pourra plus assurer le plein emploi, il faudra désormais apprendre à partager le travail, les richesses et les ressources. Il y a encore beaucoup de résistance à ce chapitre...

MUTATIONS

Nous l'avons récemment présenté (lire «L'Impartial» du 24 décembre), le gouvernement va proposer au Grand Conseil une réorganisation de ses départements qui passeront de dix à cinq. Un nouveau schéma qui permettra de mieux répartir l'élaboration et la gestion des grands dossiers politiques et techniques cantonaux.

Au Département de justice, police, santé et affaires sociales, le dossier de la réorganisation hospitalière sera l'élément phare. «On sait que le Grand Conseil peut déposséder le gouvernement de la gestion des hôpitaux, mais il devra lui aussi prendre des décisions impopulaires s'il entend offrir au canton, d'ici à l'an 2000, des établissements convenablement équipés et gérés dans un souci d'économie», précise M. von Wyss, qui rappelle encore que l'examen en commission de la Loi de santé est loin d'être terminé...

**AGIR SUR
LES RECETTES**

Les Finances devront avant tout se demander comment il sera encore possible de financer les tâches du canton, car l'austérité budgétaire n'y suffira pas! «Il faudra agir sur les recettes, par le biais des impôts, ou alors procéder à de nouvelles coupes budgétaires, à moins que l'on décide de renoncer aux importants amortissements consentis au chapitre des routes notamment? Tout reste possible, il faudra choisir.»

Le nouveau Département de la gestion du territoire sera



confronté à la poursuite des investissements routiers, plébiscités par le peuple et le Grand Conseil, et devra veiller à enrayer le perfectionnisme helvétique responsable du haut niveau des prix. La loi sur les constructions qui sera prochainement présentée va déjà dans le sens d'un allègement des procédures. Devront aussi être traitées la loi sur la conservation de la nature, et son corollaire sur la protection de la faune, ainsi que la conception générale de l'énergie.

SORTIR DE LA CRISE

Pour l'Economie publique, agir pour sortir de la crise est la priorité, notamment au travers d'un plus grand soutien aux entre-

prises endogènes. Héritant de l'économie agricole, le département devra s'occuper de ce secteur en pleine mutation avec, entre autres, la publication de l'ordonnance d'exécution des paiements directs et l'examen de la Loi sur les forêts.

Réaffirmer l'importance de la formation professionnelle, de l'éducation et de la culture sera du ressort du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles. Il s'agira de conserver l'essentiel des moyens à disposition dans un cadre financier revu. Deux gros rapports en vue: celui sur la refonte de la formation professionnelle et de l'ordonnance sur la nouvelle maturité. M.S.

REGARD**L'année des
Cantonales**

La récession la plus longue de l'après-guerre, et la plus grave si elle devait perdurer, a débuté en 1989, à l'instar de la présente législature cantonale neuchâteloise. A quelques mois du renouvellement des autorités cantonales, les signes d'une amélioration de la conjoncture sont encore bien flous, alors que se dessine de plus en plus clairement la majorité qui devrait sortir des urnes le 18 avril.

Tradition neuchâteloise bien établie, les périodes d'incertitudes économiques sont généralement favorables à la droite; l'électorat accordant ses préférences aux représentants des fournisseurs potentiels d'emplois, plutôt qu'à ceux censés défendre les intérêts des travailleurs. Dans une économie qui compte de plus en plus sur le relais public pour refaire surface, il sera intéressant d'observer l'évolution de cette constante...

Les élections fédérales en 1991, puis les Communales de mai dernier ont consolidé les positions de la majorité de centre-droite qui préside aux destinées du canton et de la plupart des communes depuis l'avènement de la République. Voilà dès lors cette majorité bien placée pour conserver les commandes du Grand Conseil et reconquérir celle du Conseil d'Etat, perdue précisément en 1989. Une situation qui a passablement empoisonné la vie politique neuchâteloise, alors que la malice des temps aurait voulu que l'on renforce l'esprit de consensus.

Aussi, l'intérêt de ces élections résidera bien dans la désignation des cinq conseillers d'Etat, qui iront au front en double coalition: l'appareillement libéral-radical devant forcément avoir son pendant socialiste-écologiste/popiste. La morale impose aux socialistes de reconduire leur appui à un Michel von Wyss qui n'a pas démerité. Si l'hésitation politique était possible en 1989, elle ne l'est plus aujourd'hui!

A ce jeu, l'expérience a montré que la discipline de vote à droite était d'une efficacité crasse. Si elle se vérifie, Pierre Hirschy et Jean Guinand pour le Parti libéral-ppn, ainsi que le prétendant radical Maurice Jacot, accompagneront sans surprise au gouvernement les deux incontournables socialistes sortants, Pierre Dubois et Francis Matthey.

Mario SESSA

Redéploiement horloger en Saxe et licenciements dans le Doubs

France-Ebauches souffle le chaud et le froid

Dix jours après avoir racheté une fabrique de montres en ex-Allemagne de l'Est, France-Ebauches, numéro un français du mouvement à quartz, annonce 67 licenciements et la poursuite du chômage partiel en janvier et février. De quoi entretenir la confusion et jeter le trouble parmi les 477 salariés.

Hier, à l'unité mâchoise de France-Ebauches, qui, avec 37 licenciements, paiera le plus lourd tribut à la nouvelle restructuration, «l'ambiance n'était pas à la joie», selon les termes mêmes du secrétaire du comité d'entreprise.

«On est déçu une fois de plus», poursuit Louis Scandalla. D'autant plus certainement qu'à l'occasion des festivités célébrant le 25e anniversaire du

groupe, en avril dernier, le PDG François Perret avait affirmé que «le creux de la vague de la dépression était atteint et que l'entreprise était entrée dans une ère de réapprovisionnement».

GUERRE DES PRIX

Pour justifier ces nouvelles suppressions d'emplois qui seront effectives le 8 février prochain, la direction a évoqué la guerre des prix sur le marché de Hong Kong et réitéré ses griefs à l'encontre du groupe suisse SMH, qui «lui mène la vie dure» en vendant des mouvements à des prix défiant toute concurrence. France-Ebauches, qui n'a évidemment pas les structures ni les moyens de ses concurrents, ne peut leur emboîter le pas dans cette impitoyable politique qualifiée de «dumping» par son

PDG. Plutôt que de vendre à perte, France-Ebauches a donc ajusté ses effectifs, en fonction des débouchés qui restent rémunérateurs. Reste à savoir combien de temps le groupe franc-comtois pourra faire de la résistance au prix d'un affaiblissement de son potentiel et de ses capacités.

L'ŒIL DU CYCLONE

Pris entre les mâchoires de l'état suisse-nippon, France-Ebauches est sans doute plus que jamais dans l'œil du cyclone. Mieux vaut en tout cas, dans une telle conjoncture, ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

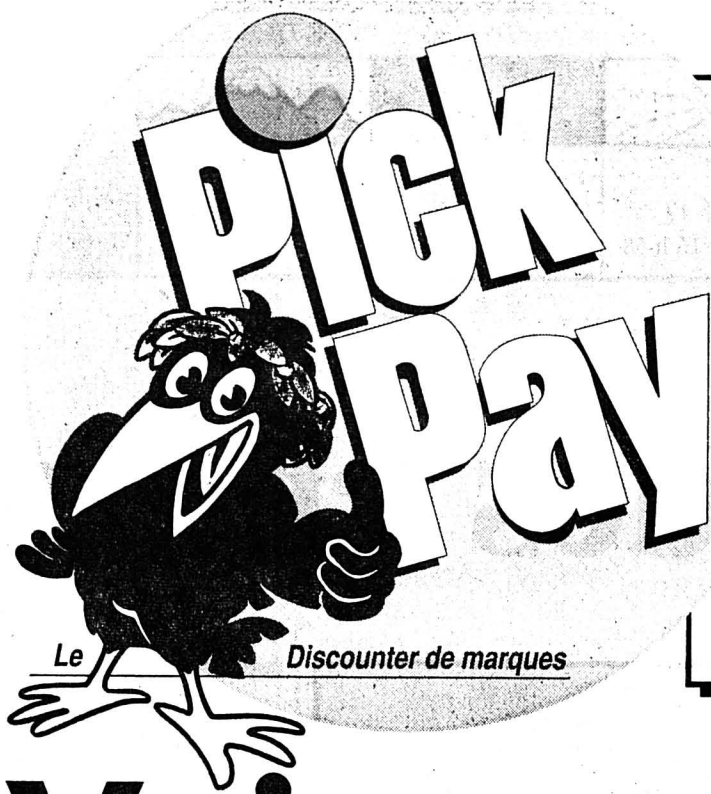
Une sage précaution qui a probablement inspiré le rachat par France-Ebauches de «Glasshutte», il y a dix jours, en

vue de se lancer dans la fabrication de montres terminées «haut de gamme», entraînées par des mouvements mécaniques.

Ce créneau est virtuellement en mesure de dégager davantage de plus-value que des mouvements à quartz vendus légèrement en dessous de leur prix de revient. France-Ebauches engage assurément une politique de diversification, que nous annonçons en exclusivité dès le 22 novembre 1991.

Mais ne voit-on pas aussi les prémices d'une refonte complète de sa stratégie industrielle, avec l'abandon éventuel à terme de certains produits pour lesquels la compétitivité commerciale sera de plus en plus aléatoire à garantir?

Alain PRÊTRE



Jubi-Hit No. 1

Buitoni pâtes

p.e.: Spaghettini
500 g
~~1.50~~

-95



Copyright by Pick Pay AG

Vainqueur aux points!

Alimentation:

Dolmio sauce tomates
toutes les sortes
320 g ~~2.45~~ **1.95**

Maggi Bouillon
4 litres
toutes les sortes
étui 79 - 90 g ~~2.65~~ **1.95**

Hygiène:

Pampers
carry carton
toutes les sortes ~~21.50~~ **17.50**

Pick Pay

bière lager blonde
58 cl

23 % meilleur marché!

+ verre

-.65

Chasselas Romand

Vilanelle
1991, 7 dl
~~4.95~~

40 % meilleur marché!

2.95

Dixan

Super-Compact
duo
2 x 2,2 kg

25 % meilleur marché!

~~34.80~~

25.90

B 1/93 valable du 6 au 12 janvier 1993

Pendant tout le mois de janvier nous tirons au sort:

21500

achats gratuits!

Un billet gratuit vous sera remis lors de chaque achat. Les gagnants se verront remboursés la totalité de leur caddie!

Pick Pay.



Des prix d'amis depuis 25 ans!

Centre Balexert, av. Louis-Casali, 1211 Genève
Jonction, 12 bd. Carl Vogt, 1205 Genève
Palettes, 68 av. des communes Réunies, 1212 Genève
Servette, 100 rue de la Servette, 1203 Genève
Pâquis, 28/30 rue de Bâle, 1201 Genève
Les Cygnes, 57 rue de Monthoux, 1201 Genève
15 Promenade Champs Fréchets, 1217 Meyrin

Avanchet, Centre Commercial, 1220 Avanchet
Nyon, "La Combe" centre commercial, 1260 Nyon
Riviera, 16 av. Vinet, 1815 Clarens
Malley, 18 rue Martinet, 1007 Lausanne
Marché Romanel, en Félezin, 1032 Romanel-sur-Lausanne
Centre Commercial, 1800 Vevey
rue Mauverney, 1196 Gland

44-8817

Restructuration des homes pour personnes âgées

Déménagements en vue

A l'instar de nombreuses institutions, les homes pour personnes âgées mènent leurs propres restructurations. Celui de La Sombaille occupait depuis sept ans un étage de la clinique Lanixa, anciennement Montbrillant. A fin mai, cette unité sera fermée. La majorité des 21 pensionnaires ira au nouveau home des Arbres. Quant au personnel, son sort sera examiné cas par cas, avec possibilité de reclassement dans la fondation commune aux deux homes.

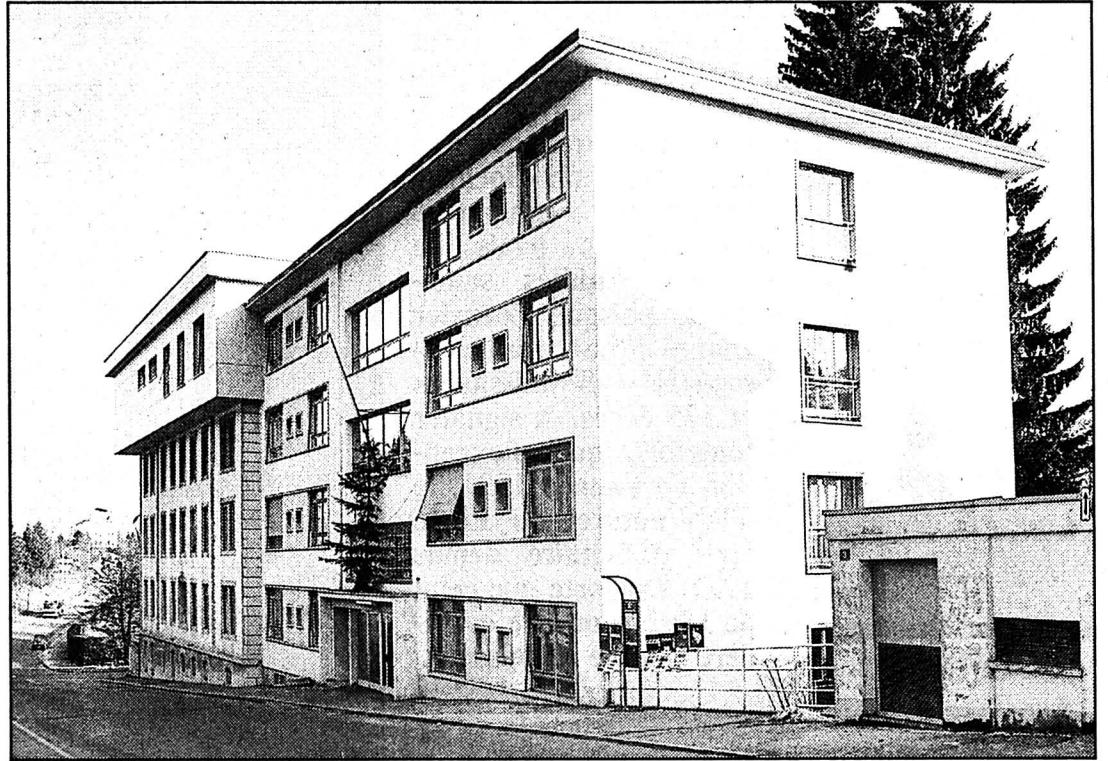
ouvrir une annexe dans les locaux de la clinique Lanixa, anciennement Montbrillant, à la rue de la Montagne.

Ce qui ne devait être qu'une solution provisoire aura duré sept ans. A la fin de l'année dernière, le personnel a reçu une lettre de la direction l'informant que le déménagement s'effectuerait au printemps 93. La clinique Lanixa, propriétaire des lieux, récupérera ses locaux pour en faire des chambres destinées à ses patients.

A la fin mai, les 21 pensionnaires iront, pour la plupart, inaugurer le nouveau home des Arbres, dans l'ancien Hôpital des enfants. Certains d'entre eux pourront, s'ils le désirent, occuper des chambres qui se seraient libérées entre-temps à La Sombaille, «mais sans garantie», précise Emile Saison, le directeur.

ET LE PERSONNEL?

Quant au personnel, une vingtaine de personnes, des rumeurs ont couru sur son licenciement en bloc. Ce que dément Loysse Renaud Hunziker, présidente du comité de direction: «Nous ne souhaitons pas casser les contrats. Les employés pourront s'annoncer auprès des directeurs respectifs des homes de La Sombaille et des Arbres, selon leurs aspirations.» Les deux institutions étant membres de la



La clinique Lanixa

L'annexe de La Sombaille sera fermée à fin mai.

(Impar-Gerber)

même fondation, il n'y aurait pas de changement d'employeur.

Un seul disparaîtra, celui de chauffeur. Les va-et-vient continuent entre La Sombaille et la

rue de la Montagne le rendront superflu. Mais le titulaire sera reclassé. Reste que la direction se réserve la possibilité de se passer, à l'avenir, des personnes qui ne donneraient pas satisfaction

dans leur travail. Celles-ci seraient bel et bien licenciées. «Il appartient aux directeurs de décider avec qui ils désirent travailler», conclut Mme Renaud Hunziker. A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Attention danger!
Des pin's pour le dire



Les CFF et la CNA ont sorti les pin's «de tous les dangers». Amusants, fort joliment réalisés dans les couleurs originales des panneaux indicateurs de dangers, ces pin's veulent attirer l'attention des usagers, des jeunes particulièrement, sur les risques aux abords des voies. C'est là que se produisent les accidents les plus fréquents; sinon, le train demeure un moyen de transport parmi les plus sûrs. Les participants au concours, lancé conjointement à une campagne de prévention, ont reçu ces jolies épinglettes. Pour les autres, se renseigner aux guichets CFF ou à la CNA, C. Casparis, tél. (041) 21 50 20. (ib - Impar-Gerber)

Après le 6 décembre Classe invitée à Engelberg

On se souvient que la station d'Engelberg, en Obwald, avait invité diverses classes de Suisse romande pour une semaine de ski, au lendemain du «6 décembre noir», afin de jeter des ponts par-dessus le fossé de röstis. Six classes ont été désignées, le choix pour le canton du Jura n'ayant pas encore été fait. Pour le canton de Neuchâtel, ce sera une classe de l'Ecole secondaire (collège Numa-Droz) de La Chaux-de-Fonds qui a été retenue. L'accompagneront des classes de Tramelan, pour le Jura bernois; de Fribourg, de Conignon (GE), de la vallée de Joux et de Montana. Le séjour a été fixé du 17 au 22 janvier 1993. Des cours de ski seront dispensés aux 200 Romands invités à Engelberg. (sp-nm)

Mme Heymann a 101 ans

Une retraite paisible

Le 4^e étage du home La Sombaille était à la fête, hier après-midi. L'une des pensionnaires, Marthe Heymann, fête ses 101 ans. Elle a reçu les vœux d'Yves Scheurrer, directeur des services sociaux, et d'Anne-Marie Genin, qui représentait l'Etat de Neuchâtel, ainsi que du directeur de l'établissement, Emile Saison.

Mme Heymann a toujours vécu à La Chaux-de-Fonds. Réguleuse de formation, elle avait épousé un préparateur en pharmacie du nom de Georges Heymann, qu'elle devait perdre en 1980. La centenaire s'est beaucoup engagée dans sa vie, militant au sein du Parti socialiste, de la Ligue des locataires, du Cercle ouvrier, de l'Union féminine Coop... Elle a également tenu le vestiaire de la Maison du Peuple.

Actuellement, Marthe Heymann coule des jours paisibles au home de La Sombaille, où elle réside depuis 1986. Entourée



Mme Marthe Heymann
Elle a fêté hier ses 101 ans.

(Impar-Gerber)

de ses petites-filles et de ses arrière-petits-enfants, elle a gardé toute sa vivacité d'esprit. On ne

peut que lui souhaiter une bonne année 1993!
(am - photo Impar-Gerber)

Fermeture du Magasin Coop à La Sagne

Les derniers clients

On ne pouvait plus se retourner jeudi 31 décembre, dans la petite Coop de La Sagne où se pressaient les derniers clients. Le gé-

rant en place depuis 1989, Michel Oppliger, et ses deux vendeuses ont typé les ultimes marchandises emportées par des

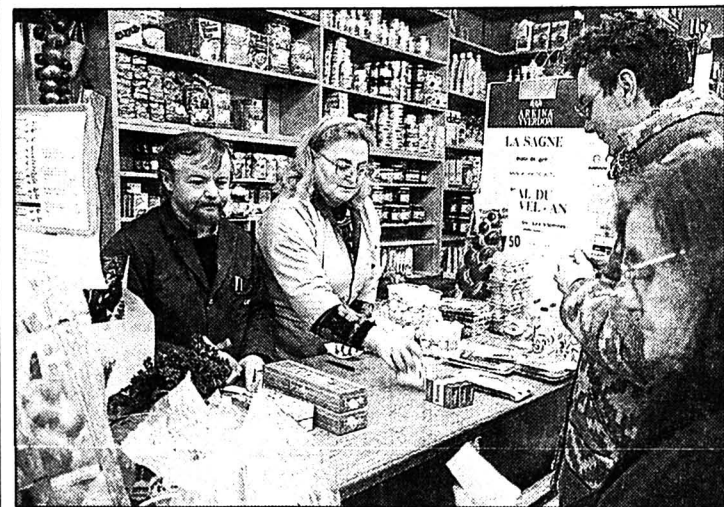
habités bien déçus de cette fermeture. Aujourd'hui, tout le stock est débarrassé vers d'autres magasins du groupe.

C'est au Geneveys-sur-Cofrane que Michel Oppliger poursuivra sa carrière de gérant; il fera les courses depuis La Sagne et se promet bien de dépanner encore de fidèles clients qui ne peuvent se déplacer. Les deux vendeuses ont également été replacées dans d'autres magasins Coop. Une page se tourne pour les Sagnards, malgré la collecte de signatures engagée pour tenter de sauver leur «Coop». (ib)

La Sagne

La Coop a définitivement fermé ses portes.

(Impar-Gerber)



Bonne année...



A l'enseigne de «Bonne année... et merci», nous publions les noms et les adresses de tous ceux qui, s'adressant à tous, pensent plus particulièrement à certains, en accompagnant leur message d'une obole (CCP 23-325-4).

Cette année, le produit de cette générosité sera intégralement réparti entre l'Association pour la protection de l'enfance (La Chaux-de-Fonds), la Ligue neuchâteloise contre le cancer, La Croix-Rouge, service bénévole (La Chaux-de-Fonds), le Home médicalisé de La Sombaille (La Chaux-de-Fonds), la Crèche du Locle et le Secours suisse d'hiver.

M. et Mme Edouard Von-Bergen-Pieren, A.-M.-Piaget 58, en ville.
M. et Mme André Oppliger, Jérusalem 9, en ville.
M. et Mme Robert Heinger, Pont 24, en ville.
Mme Suzanne Ummel, Le Valanvron 42, en ville.
Famille Eric Wiedmer, La Cibourg.
Mme Jeanne Liechi, Le Valanvron, en ville.
Famille Jean-Pierre Liechi, Le Valanvron, en ville.
M. et Mme André Wasser, Les Planchettes.
M. et Mme Willy Sandoz, La Sagne.
Mme Marthe Jeanmaire, Abraham-Robert 19, en ville.
M. et Mme Paul Nussbaum, Postiers 26, en ville.
M. et Mme Robert Tanner, Emancipation 26, en ville.
M. et Mme Edouard Frutschy, Le Valanvron 29, en ville.
Marthe Hugoniot, Joux-Perret 13, en ville.
Claudine et André Luger, Entrepôts 45a, en ville.
Mme Lina Schlunegger, Avocat-Bille 6, en ville.
Mme Olga Gretillat, La Sagne.
Famille Georges Bahler, Petit-Martel.

PUBLI-REPORTAGE

trimlines

Retrouvez votre ligne après les fêtes!



Vous savez qu'il est souvent difficile de perdre le poids pris pendant les fêtes sans le reprendre après coup; de plus votre reflet dans le miroir vous déçoit: mais... En fait, il existe une solution à votre problème: la méthode Trimlines. Il s'agit d'un régime alimentaire basé sur une nourriture saine et équilibrée. Ce programme personnalisé comprend 3 phases: amaigrissement (≥ 1kg/semaine), stabilisation et maintien. Grâce à Trimlines vous retrouverez votre ligne et votre bien-être. Renseignements sans engagement et analyse de graisse GRATUITE. Trimlines, Patricia Zahnd, rue de la Serre 11 bis (chez Espace Dany Flore), 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎039/28 04 30. 132-12867

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Abattus, mais pas vaincus...

Le verdict est tombé, la catastrophe n'a pas été évitée, pourtant rien n'est encore définitivement perdu. Rien n'est d'ailleurs jamais définitivement perdu pour des gens courageux!

Près de 50% des Suisses ou 80% des Romands sont assommés. L'émission de la TV romande qui a suivi les résultats du vote nous a montré des politiciens désarmés, même ceux qui habituellement sont des bagarreurs étaient presque sans réaction, et en bon «politiciens», ils esquissaient pour la plupart déjà des idées de «compromis Suisse» pour le futur.

Eh bien non, cette fois nous ne devrions plus accepter de compromis. Notre Constitution si démocratique et si souvent géniale dans le passé a véritablement pris un coup de vieux, il est temps de s'en rendre compte. Il n'est pas normal que le destin de près de 7 millions de citoyens soit décidé par exactement 23 mille d'entre eux, soit environ le 0,3% et cela contre la volonté presque unanime des dirigeants politiques économiques et syndicaux du pays.

Il faut pourtant «faire avec» comme on dit, et il existe plusieurs alternatives pour relever le défi des «neinsager» d'Outre-Sarine. Cela passe par des méthodes démagogiques qui consisteraient à perturber le fonctionnement de nos institutions par tous les moyens conventionnels à notre disposition. On pourrait parfaitement dire systématiquement non à tout ce qui vient de Suisse allemande, ou même carrément envisager le séparatisme romand. Tout cela serait négatif et ne ferait rien progresser. Ce serait aussi irrespectueux envers les quelque 40% de nos compatriotes allemands qui ont voté comme nous, pour une entrée dans l'EEE.

Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre. Il faut donc continuer la lutte, se serrer les coudes et prendre l'initiative des opérations. Première chose: réunir, sous un même toit et dans un immense élan de solidarité, tous les sympathisants à la cause européenne, indépendamment de leur appartenance politique. Nous avons tout de même déjà été 49,7% à avoir voté pour l'adhésion de notre pays à l'EEE, nous pouvons faire mieux. Je suis convaincu maintenant que chacun a eu un avant goût réel de ce que représente notre catastrophique décision avec les commentaires acerbes qui fusent de toutes parts. Maintenant que subitement les endormis ou les indécis, qui s'étaient laissés bercer par les paroles empreintes d'un patriotisme de mauvais goût propagé par les Blocher et autres Chevallaz, ont compris l'ampleur du désastre. Maintenant donc, une

majorité de oui à l'Europe serait peut-être déjà possible. Comment a-t-on pu accorder un crédit aux paroles d'hommes qui affirment, ni plus ni moins, que l'Europe occidentale, c'est dix-huit pays dans l'erreur et un (le nôtre) sur la bonne voie!

Il faut rapidement redresser par le biais des moyens que nous donne notre Constitution, cette situation stupide et dangereuse, dans laquelle nous nous trouvons.

Il faut immédiatement:

1. Créer cette association hors parti des intéressés à une adhésion à l'EEE.

2. Créer un groupe d'orientation des médias avec des comités régionaux.

3. Lancer sans tarder un référendum pour l'organisation dans un délai très court d'un nouveau vote sur notre adhésion à l'EEE.

4. Demander aux Européens de nous accorder un sursis, le

temps de mettre de l'ordre dans notre ménage.

Le vote du 6 décembre n'engendre pas une défaite définitive. Les 23.000 voix de différence ne représentent vraiment pas grand chose dans un pays de près de 7 millions d'habitants. Il faut remettre l'ouvrage sur le métier et trouver un peu plus de 23.000 adhérents au oui supplémentaires, parmi le million de citoyens qui n'ont pas voté. Nous ne voulons tout de même pas nous laisser abattre par Chevallaz et Blocher. Je pense que nous avons gagné des batailles plus rudes dans le passé. La guerre n'est pas terminée, mobilisons-nous. Aux associations pour une adhésion de la Suisse à l'EEE existantes de prendre l'initiative dans ce sens. Elles auront notre soutien.

Roland Heiniger
Haute-Route 42
Bienne

Les pierres font partie du chemin
Proverbe roumain

La jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut
Jean Cocteau

FAITS DIVERS

Chez-le-Bart

Début d'incendie
Début d'un feu de cheminée, hier à 18 h, dans une villa, rue du Littoral 64 à Chez-le-Bart. C'est le canal de la cheminée pour le fourneau à bois qui a pris feu. Le centre de secours et les pompiers de Gorgier ont circonscrit ce sinistre à l'aide d'un extincteur à poudre. A part la fumée et quelques cendres, il n'y a aucun dégât.

Neuchâtel

Collision en chaîne
Une collision en chaîne s'est produite, hier à 10 h 40, route des Falaises, à la hauteur de l'immeuble Saars 2, impliquant un fourgon et deux voitures. Dégâts.

DÉCÈS

Les Bayards
M. Maurice Veuve, 1917

Neuchâtel
Mme Irma Devaud, 1913
Mme Marguerite Aloë, 1914
M. Eddy Kessler, 1914
Mlle Judith Freytag, 1909

Corcelles
M. Robert Biedermann, 1905

Marin-Epagnier
Mme Nicole Buhler, 1946

Peseux
M. Louis Jaquet, 1914

Marin
Mme Jeanne Fischer, 1907

Fontaines
Mme Simone Geiser, 1920

ÉTAT CIVIL

La Ferrière
(novembre 1992)

Naissance
Thuilier Sunny Mike Jean-Bernard, fils de Sylvie Elisabeth Pascale.

Décès
Stauffer André Robert, 1920.

TAPIS VERT

Tirage du mardi 5 janvier
Huit de pique
Neuf de cœur
Dix de carreau
Dix de trèfle.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Dérons, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Ceuninck, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Orliob, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller.
«Singulier»: Sonia Graf.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

L'ENTREPRISE BERNARD RÖÖSLI S.A.
a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Christian FOURNIER
apprenti
dont elle gardera le meilleur souvenir.

LE JUDO-KARATÉ-CLUB
a la tristesse de faire part du décès de
Monsieur Christian FOURNIER
membre du club.

TAXIS RÉUNIS LE LOCLE
ont le profond chagrin de faire part du décès de
Madame Anna-Maria CAROVANI
épouse de
M. Raphaël Carovani
leur ancien associé.

L'ASSOCIATION SUISSE DES CADRES
a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Tell ROULIER
membre de la section,
dont elle gardera le meilleur souvenir.

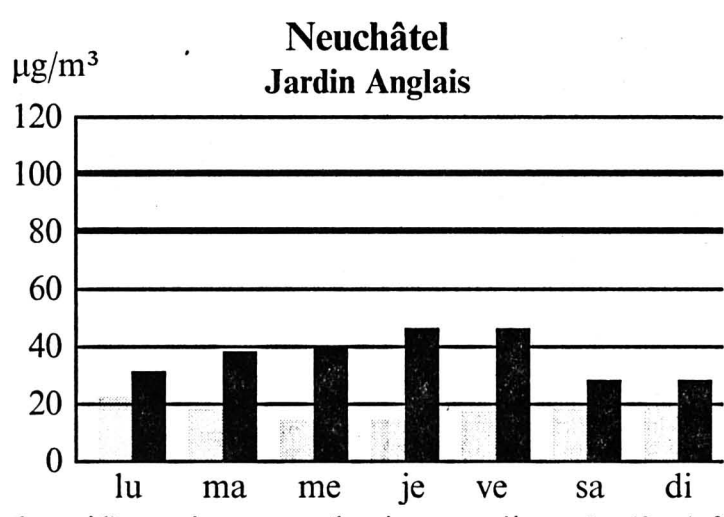
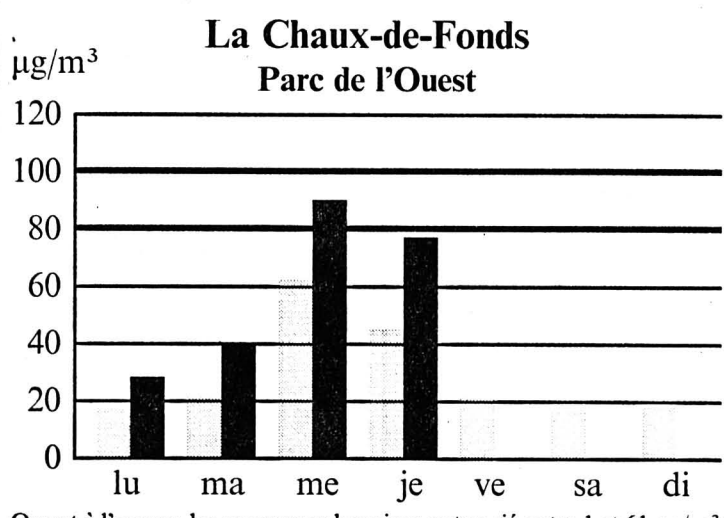
L'UNION CHORALE DE LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur ami
Monsieur Clément SANDOZ
vétérane cantonal.
Pour les obsèques,
prière de se référer à l'avis de la famille.

L'ASSOCIATION SUISSE DES CADRES
a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Clément SANDOZ
membre de la section,
dont elle gardera le meilleur souvenir.

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 28 décembre 1992
au 3 janvier 1993



● SO₂ (Dioxyde de soufre)
● NO₂ (Dioxyde d'azote)
● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂
(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

LES BRENETS Repose en paix chère Mamy
Madame Jeannine Moresi-Racine, à Penthaz,
a le chagrin de faire part du décès de sa chère maman
Madame Germaine RACINE
née **ROBERT-GRANDPIERRE**
enlevée à son affection, dans sa 85e année, après un long déclin.
LES BRENETS, le 2 janvier 1993.
J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.
Le culte et l'incinération ont eu lieu le mardi 5 janvier, dans l'intimité.
Domicile de la famille: Mme Jeannine Moresi
Route de Cossonay 9
1303 Penthaz.
Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé Les Fritillaires, ccp 23-6077-1.
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE BROUILLET ET LE CRÊT-DU-LOCLE
Profondément touchés par les marques de sympathie reçues lors du décès de
MADAME CLAUDINE MEYER
nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à notre chagrin, soit par leur présence, message, envoi de fleurs ou don.
Ce fut pour nous un réconfort. Merci.
M. FABRICE REBUCINI
Mme ET M. FRÉDY MATILE ET LEURS ENFANTS
AINSI QUE LES FAMILLES PARENTES ET ALLIÉES.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures.

